

SOCIÉTÉ AUGUSTIN BARRUEL

CENTRE D'ÉTUDES ET DE RECHERCHES
SUR LA PÉNÉTRATION ET LE DÉVELOPPEMENT
DE LA RÉVOLUTION DANS LE CHRISTIANISME

Courrier : 62 Rue Sala 69002 LYON

A L'OCCASION DU CENTENAIRE DE L'ENCYCLIQUE AETERNI PATRIS	3
PROTESTANTISME ET LIBERALISME	8
EN FEUILLETANT LES LIVRES	19
LA GNOSE D'HIER A AUJOURD'HUI	22
PRECURSEURS OUBLIES	31
APERÇU SOMMAIRE DE LA DOCTRINE DE L'HYLEMORPHISME	34

SOMMAIRE n° 5

SOMMAIRE N°1*EPUISE*

Quelques précisions	2
L'Abbé Emmanuel BARBIER : In memoriam	3
A propos de la Méthode	9
Les divers plans de l'Etude	11
Des nuances nécessaires	14
Aux racines philosophiques de la crise contemporaine	16
La crise de l'Eglise et ses origines	29
A propos de la Contre-Eglise et des difficultés posées par son étude	33

SOMMAIRE N°2*EPUISE*

Pour rester en bonne compagnie de Barbier à Barruel	2
Le Père Barruel et l'action des Loges au XVIII ^e siècle	3
Quand un nouveau converti découvre le sillon	11
L'Abbé Barbier face aux astuces du catholicisme libéral	14
La Pénétration Maçonnique dans la Société Chrétienne	20
Le brûlant problème de la "Tradition"	24
Premiers jalons pour une histoire de la Révolution Liturgique	47

SOMMAIRE N°3*EPUISE*

Christianisme et Révolution : Premières approches	3
Le Général Franco et la Révolution de 1976	18
La gnose, tumeur au sein de l'Eglise	23
Le Père Jandel, futur Maître Général de l'Ordre des Frères Prêcheurs a-t-il chassé le diable d'une loge lyonnaise ?	33
Le Périphe Augustinien et ses conséquences intellectuelles	40

SOMMAIRE N°4*DISPONIBLE
SUR ABONNEMENT*

Les luttes de l'Abbé Barbier	3
Les conditions générales du Pouvoir et de la Religion Démoniaques	10
En Feuilletant les livres	26
De la vraie philosophie comme préliminaire à la Révélation	29
Témoignage sur les origines de la Révolution Liturgique	41

A L'OCCASION du CENTENAIRE
de L'ENCYCLIQUE AETERNI PATRIS

L'été dernier a vu arriver un anniversaire que les journaux dits catholiques, et bien entendu les Bulletins diocésains, se sont soigneusement gardés de rappeler : celui du centenaire de la Lettre Encyclique que le Pape Léon XIII, le 4 août 1879, adressait à tous les patriarches, primats, archevêques et évêques catholiques.

Cette Encyclique a pour titre -notez-le bien- : "De philosophia christiana ad mentem sancti Thomae Aquinatis doctoris angelici in scholis catholicis instauranda" = Du rétablissement, dans les écoles catholiques, de la philosophie chrétienne selon l'esprit du docteur angélique saint Thomas d'Aquin. Cette Encyclique est plus connue, selon la tradition, par les mots par lesquels elle débute : AETERNI PATRIS...

Qu'il me soit permis d'en rappeler la motivation. L'Eglise catholique avait été en quelque sorte tirée de sa torpeur par les apparitions de la Sainte Vierge, en 1846, à La Salette, où elle se plaignit de la chute de la foi, et, en 1858, à Lourdes, où elle lança un appel à la prise de conscience du danger qu'encouraient les fidèles de son Fils et en dénonçait la nature en condamnant l'athéisme engendré par le rationalisme. (A Fatima, en 1917, elle condamna l'athéisme engendré par le matérialisme (socialisme et communisme).

Cette condamnation, à Lourdes, du rationalisme par la Vierge Marie sera l'une des origines du Concile de Vatican I, ouvert en 1869, sous le pontificat de Pie IX, concile doctrinal (celui de Vatican II n'en est pas, selon le vœu même de Jean XXIII), qui se mit sous l'autorité de la doctrine de saint Thomas d'Aquin et condamna les doctrines "modernistes", comme les appela Pie IX.

Ces doctrines à prétention philosophique sont nées de la coalition du cartésianisme et du protestantisme contre la philosophie catholique, coalition qui engendra, en fait, la philosophie protestante, laquelle jusqu'à Descartes n'avait pas d'existence. C'est cette "philosophie" qui, depuis un siècle, est présentement la seule mise en pratique et enseignée dans tous les établissements scolaires de toute la planète.

Cette condamnation, à Lourdes, du rationalisme par la Vierge Marie avait déjà sollicité l'ardeur de nombreux philosophes et théologiens catholiques. C'est ainsi que certains d'entre eux, de langue allemande, se réunirent à Mayence avec le désir de rénover la scolastique par un retour à la doctrine thomiste, laissée peu à peu en désuétude depuis le XVIIe siècle.

Cette initiative eut des répercussions quasi immédiates : les Dominicains puisèrent avec ardeur dans leur héritage thomiste ; les Lazaristes qui, déjà, révéraient le thomisme, sur l'ordre formel de leur fondateur, firent de même ; les Jésuites soutinrent cette volonté de renaissance du thomisme dans leur revue, "La Civiltà catholica". Bref, l'on consacra de nombreux ouvrages à la doctrine de saint Thomas et l'on réédita à Parme la "Somme théologique". Le jésuite allemand, le R. P. KEUTGER, surnommé Thomas redivivus, par ses travaux où il montrait que le thomisme est l'antidote même du kantisme et de l'hégélianisme, souleva un intérêt quasi général pour saint Thomas. C'est ainsi que Joachim Pacci, futur Léon XIII, pendant son épiscopat à Pérouse, se mit à pratiquer saint Thomas et la Somme théologique.

...

Certes, le magistère de l'Eglise, dès le début du XIVe siècle (saint Thomas mourut en 1274), incita les Universités à enseigner le thomisme, c'est-à-dire à en faire la structure même de la scolastique, mais -l'histoire en témoigne- les tenants de l'augustinisme, se prévalant à l'époque de la tradition déjà millénaire de l'augustinisme, firent barrage et n'hésitèrent même pas à créer, hors des nations qui obéissaient aux injonctions pontificales, des universités, surtout en pays anglo-saxons et germano-slaves, qui répudiaient le thomisme. Revanche tragique, ce furent ces mêmes pays qui, au XVIIe siècle, se donnèrent corps et âmes au protestantisme.

Certes encore, le magistère de l'Eglise ne cessa de condamner les erreurs élucubrées, surtout à partir du XVIIIe et du XIXe siècles, sous l'impulsion du cartésianisme, par les penseurs protestants anglais, écossais et allemands et par leurs émules.

C'est ainsi, par exemple, que la "Critique de la Raison pure" de Kant fut mise à l'index, en 1827 ; l'"Esquisse d'une Philosophie", de Lamennais -fondement de ce courant de pensée subversive qui engendrera "Le Sillon", ce qu'on appelle aujourd'hui le "progressisme chrétien"- en 1841 ; le "traditionalisme" de Pascal et de Fénelon, remis en circuit et systématisé en un corps de doctrine par l'Abbé Bautain, et qui se veut une réaction contre la raison, qu'il confond sottement avec le rationalisme cartésien ou autre, lequel n'est qu'une doctrine qui affirme la primauté de la raison individuelle, au point de la faire première, en 1840 ; le "Cours de Philosophie positive" d'Auguste Comte, en 1864 ; "L'Evolution créatrice", de Bergson, en 1914, mais reprise par les penseurs catholiques Le Roy, Blondel, Teilhard de Chardin, etc.

Déjà, dans le Syllabus, Pie IX, sous l'impulsion de Lourdes, avait condamné les adversaires de la scolastique traditionnelle, c'est-à-dire pénétrée de thomisme, et encouragé la restauration de la "vraie et saine philosophie", en réclamant le retour à l'étude de la doctrine de saint Thomas et en favorisant ce retour par la fondation des Académies thomistes de Bologne et de Naples.

L'Encyclique de Léon XIII est plus explicite encore.

Dès les premiers paragraphes de celle-ci, Léon XIII souligne l'importance de la philosophie dans le mode de raisonnement et le comportement des hommes : "La philosophie et les raisonnements vains et trompeurs abusent l'esprit des fidèles du Christ et corrompent la pureté de la foi parmi les hommes".

... Il est donc de toute nécessité de traiter des règles à observer dans les études philosophiques afin que celles-ci, restituées à leur ordre rationnel, répondent au bien de la foi et assurent à l'intelligence la droite régularité de toutes les sciences humaines : une droite raison ne peut qu'élaborer une droite philosophie, régulatrice elle-même de toutes sciences humaines.

C'est à ce titre que la droite philosophie a le pouvoir d'ouvrir la voie qui mène à la vraie foi. Certaines vérités divinement proposées à notre croyance ou rattachées par des liens étroits à la doctrine révélée n'ont-elles pas été reconnues et démontrées par des philosophes de l'antiquité, sans qu'ils aient eu d'autre lumière que la raison naturelle, telles que les perfections invisibles de Dieu, sa nature spirituelle, sa puissance éternelle, sa divinité, etc., par la simple réflexion d'une droite raison à partir de la contemplation du monde sensible ?

Les Pères de l'Eglise n'ont-ils pas fait que tourner ces vérités reconnues et démontrées rationnellement, par exemple, par Socrate, Platon et Aristote, à l'avantage de la doctrine révélée ?

C'est à ce titre que la droite philosophie est la servante de la théologie sacrée. Au gré de sa discipline propre, la théologie sacrée, en effet, "reçoit et revêt la nature, la forme, le caractère d'une vraie science". N'est-ce pas par elle que les parties multiples et variées dont se composent les enseignements célestes sont assemblées en un seul corps, disposées en ordre, liées avec cohésion, confirmées par les arguments inébranlables qui en rendent raison ?

Comme le professe le Concile oecuménique de Vatican I, la connaissance et l'intelligence des objets de la croyance catholique doivent être cherchées, comme la droite philosophie l'affirme, "aussi bien dans l'analogie avec les choses qui sont l'objet de la connaissance naturelle que dans la connexion qui réunit les mystères de la foi entre eux et avec la fin dernière de l'homme".

Enfin, c'est à ce titre encore que la droite philosophie, puisqu'elle atteint rationnellement Dieu au moyen de ses seules forces, a pour objet de "défendre religieusement les vérités révélées par Dieu et de combattre ceux qui osent les attaquer". N'est-ce pas "son honneur que d'être, pour cette raison même, considérées comme le rempart de la foi surnaturelle et le ferme soutien de la religion révélée" ?

Et inversement, "ce n'est pas un médiocre triomphe pour la foi surnaturelle que de voir les armes empruntées par ses adversaires aux artifices de la raison humaine, réfutées et rejetées par cette même raison humaine avec aisance et efficacité", lorsqu'elle est restituée à son ordre naturel et divin de connaître et de penser ? Il est donc des règles naturelles et divines de la droite raison, et celles-ci sont génératrices de la droite philosophie. C'est le mérite et la gloire de l'angélique saint Thomas d'Aquin de les avoir non seulement utilisées, mais de les avoir mises en lumière afin de les rendre perceptibles à tous.

Après cela, on comprend que Léon XIII, dans son Encyclique, fasse l'éloge de saint Thomas. Après avoir rappelé le travail des Pères de l'Eglise et des Docteurs scolastiques, il écrit :

"Cependant, (parmi ceux-ci) s'élève à une hauteur incomparable leur prince et leur maître à tous, Thomas d'Aquin, lequel, ainsi que le remarquait Cajetan, "pour avoir profondément révérendé les saints docteurs qui l'ont précédé, a hérité en quelque sorte de l'intelligence de tous"... "Thomas recueillit leurs doctrines comme les membres dispersés d'un même corps. Il les réunit, les rassembla, et il leur a donné des accroissements si grands qu'il est tenu à juste titre pour le défenseur spécial et l'honneur de l'Eglise catholique..."

N'ayant d'autre amour que la vérité, il n'est aucune partie de la philosophie qu'il n'ait approfondie avec autant de vigueur et de sagacité : des lois du raisonnement ; de Dieu et des substances incorporelles (les anges) ; de l'homme et des autres réalités sensibles, des actes humains et de leurs principes, il a traité de telle sorte que rien ne manque à son enseignement, ni l'exacte disposition des parties... ni la perfection de la méthode, ni la clarté et la propriété de l'expression, ni l'aisance dans l'explication des points les plus difficiles...

A lui seul, il a triomphé de toutes les erreurs des âges précédents... Il a su distinguer la raison et la foi de telle sorte que la raison portée par lui à son faite humain ne peut guère prétendre s'élever plus haut, et que c'est à peine si la foi peut attendre de la raison humaine des services plus nombreux et plus efficaces.

C'est pourquoi, poursuit Léon XIII, l'on comprend que les ordres religieux : les Dominicains, les Bénédictins, les Carmes, les Augustins, la Compagnie

de Jésus aient prescrit à leurs frères non seulement d'étudier la saine doctrine de saint Thomas, mais de s'y attacher... C'est pourquoi des Ecoles et des Académies ont fleuri dans toute l'Europe : Paris, Salamanque, Alcalá, Toulouse, Douai, Louvain, Padoue, Bologne, Naples...

C'est pourquoi tous nos prédécesseurs ont honoré saint Thomas par les suffrages les plus abondants et que les Conciles oecuméniques se sont constamment appliqués à rendre à saint Thomas un hommage particulier. C'est ainsi, par exemple que "les Pères du Concile de Trente voulurent qu'au milieu même de leur assemblée avec le Livre des divines Ecritures et les Décrets des Souverains Pontifes, la Somme théologique de saint Thomas fût ouverte sur l'autel, pour y puiser des conseils, des raisons et des oracles".

C'est pourquoi "les adversaires mêmes du catholicisme ont rendu témoignage à saint Thomas : il ne leur a pas manqué de déclarer ouvertement "qu'une fois mise hors de cause la doctrine de Thomas d'Aquin, ils pourraient facilement engager la lutte contre les docteurs catholiques... triompher d'eux et ruiner l'Eglise".

On comprend, dès lors, que Léon XIII, exhorte de la manière "la plus pressante, pour le bien de l'humanité tout entière, pour le bien de la foi, pour le bien même de toutes les sciences humaines, à remettre en vigueur et à propager la précieuse sagesse de saint Thomas".

On comprend aussi que je vous adresse la même exhortation... Nous fûmes quelques-uns, dans notre jeune âge, à prendre conscience de la mutilation de l'intelligence que nous subissions à tous les degrés de nos études, au gré de l'imposition d'un "programme", élaboré - nous le sûmes plus tard - dans l'officine secrète des Ennemis de Dieu, générateurs de l'Enseignement laïc et obligatoire.

Nous découvrîmes, non sans effroi, qu'au nom de l'universalité du savoir, cette réduction de l'intelligence avait pour raison d'être de lui interdire d'atteindre et de connaître rationnellement Dieu à partir de ses oeuvres, comme l'on atteint et connaît la cause à partir de son effet.

Pour s'en convaincre, il n'est qu'à se rappeler comment l'on nous convie à rejeter de notre mode de penser le principe de causalité et, en fait, tous les principes rationnels en tant que communs au réel et à la pensée, comment avec machiavélisme l'on réduisait l'intelligence aux seules normes de l'"esprit scientifique", lequel effectivement n'atteint pas l'être en soi des choses, mais leurs manières d'être, leurs "phénomènes", comme l'on dit - et cela seulement.

Comment, dès lors, atteindre et connaître l'Être en soi et par soi qu'est Dieu, l'"esse subsistens", comme dit saint Thomas, bref Celui-là même qui se fit connaître par ces mots fulgurants : "Je suis Celui qui suis" ?

Oui, tragique mutilation qui engendre chaque jour davantage cette césure mortelle entre la raison et la foi, ce drame que vit quotidiennement l'Eglise, et le monde, au point que celui-là qui se veut croire cependant chrétien ne l'est plus que sentimentalement, donc irrationnellement, puisque le tout de sa raison nie ce Dieu auquel il voudrait croire.

Pour restituer la raison à son ordre et lui permettre ainsi de renouer avec sa finalité, il n'est qu'un moyen - nous l'avons appris par expérience - : étudier et s'attacher, comme l'avait réclamé Léon XIII, à saint Thomas d'Aquin, car lui aussi avait voulu, à son époque, sauver l'intelligence afin de la restituer à Dieu.

...

C'est à cela que je vous convie : sauver l'intelligence du chaos que l'on a engendré en elle, afin de la rendre à son ordre naturel et divin de connaître et de penser et, ainsi, la restituer à sa raison d'être qui est de vivre de Dieu - per ipsum et cum ipso, et in ipso : par Lui et avec Lui, et en Lui...

Oui, vivre de la lumière et de la chaleur de l'amour de Dieu, c'est notre raison d'être. L'interdire ou le refuser, c'est simplement interdire et refuser à l'homme d'être homme, tout simplement. Que serait un grain de blé qui se refuserait, qui s'interdirait de vivre à la lumière et la chaleur du soleil ? Ainsi, comme il est de l'ordre du grain de blé pour devenir épi de vivre de la chaleur et de la lumière du soleil, il est aussi de l'ordre de l'homme pour devenir homme de vivre de la lumière et de la chaleur de l'amour de Dieu. Et c'est déjà vous introduire et vous faire comprendre tout le mystère de l'Incarnation du Verbe...

H. P.

Dans la vie du RP. Dom GUERANGER, écrite par son successeur à la tête de Solesmes, Dom DELATTE, nous avons relevé quelques mentions qui montrent assez la situation pitoyable de l'enseignement ecclésiastique en ce premier quart du XIXe siècle. Après la tourmente révolutionnaire, l'Eglise relevait les ruines vaille que vaille : cette entreprise n'en était alors qu'à son début et l'Encyclique de Léon XIII marque précisément le point d'arrivée de cette première étape.

En 1822, Dom GUERANGER fit d'abord une année de philosophie au Mans, et Dom DELATTE note à ce propos :

"Le dédain où était tenue la vieille scolastique, le discrédit du cartésianisme, l'indécision d'une pensée philosophique sollicitée à la fois par les audaces d'un sensualisme grossier, par les objections du scepticisme, par la rêverie allemande, par la variété des théories contradictoires, laissent la raison sans appui, sans direction, sans stabilité... Un cours de philosophie n'était trop souvent qu'un recueil incohérent de thèses sans lien, d'exposés flottants, d'objections sans vie, de réfutations sans portée, où les jeunes esprits n'embrassaient que des ombres. "....." L'enseignement philosophique des séminaires n'échappait pas complètement à cette faiblesse. Aux soixante-sept élèves groupés autour de sa chaire, le professeur de philosophie du Mans avait donné comme texte les "Institutiones philosophicae" de Lyon, un manuel en trois petits volumes, de latin suffisant mais de saveur très cartésienne, et dont l'auteur avait en 1792 encouru la censure de l'Index en raison du jansénisme impliqué dans ses Institutiones theologicae."

L'année suivante, Dom GUERANGER entra au grand séminaire en Théologie : "Au grand séminaire, à cette époque, l'histoire ecclésiastique et la liturgie, le droit canon et la théologie pastorale ou ascétique n'avaient pas de titulaires. On connaissait de nom Saint Thomas et Suarez. La discipline et la piété laissent un peu à désirer. Prosper GUERANGER s'appliqua avec conscience à l'étude de la théologie. Elle lui sembla austère, presque revêche. Les procédés d'enseignement en faisaient une science de pure mémoire, sans vue d'ensemble, sans unité systématique, partant sans grande jouissance de l'esprit".

S. A. B.

Dom GUERANGER, abbé de Solesmes, par un moine bénédictin (en fait Dom DELATTE)
1901 - Tome I, p. 19 et 21 - Plon-Nourrit, Editeur.

Voici une étude fortement documentée, très intéressante ; mais qui risque de provoquer, ici ou là, un étonnement bien naturel, tellement les contradictions apparentes qu'elle contient peuvent bouleverser un esprit peu au fait de l'histoire religieuse. Il est donc nécessaire de préciser les points suivants :

- Une nouvelle doctrine, celle du libre examen, peut ne pas développer tout de suite dans les esprits insuffisamment réfléchis toutes ses implications, et donc y faire apparaître seulement plus tard ses conséquences dernières, qui sont l'indifférentisme religieux. Les protestants vont commencer par se scinder en multiples sectes ; c'est à ce moment que BOSSUET rédigera ses "Variations des Eglises protestantes". Puis, l'indifférence religieuse apparaîtra plus tard. Les historiens du XIXe siècle nous exposent comment la pratique religieuse s'est effondrée dans les pays protestants, lorsqu'elle restait généralisée chez les catholiques à la même époque. (Cf. les ouvrages de Georges GOYAU, sur le Protestantisme en Allemagne)

- Une nouvelle doctrine religieuse peut contenir implicitement les négations de toute autorité religieuse et civile et cependant "faire appel au bras séculier" pour trouver une puissance temporelle capable d'imposer par la force à des populations traditionnellement catholiques l'adhésion à une religion qui est destinée à détruire toute la civilisation chrétienne et à abattre les princes ou chefs d'Etat restés fidèles à leur foi catholique. D'où l'origine des Guerres de Religion. Mais il ne faut pas s'illusionner sur les affirmations répétées des protestants en faveur de l'origine divine du pouvoir royal. C'était une nécessité du moment. Le jour où les chefs de la Révolution anti-chrétienne auront pu s'emparer d'un Etat, s'y installer en maîtres et utiliser toutes les ressources politiques d'un pays pour répandre la Révolution à travers le monde, ils vont alors "ôter leur masque" et affirmer bien fort la "souveraineté populaire" pour détruire plus sûrement les états restés chrétiens. Depuis 1688, Londres fut le centre de tous les mouvements révolutionnaires. C'est là que les meneurs vont retrouver leurs complices, les ressources financières pour agir. C'est de Londres que partiront les incendiaires pour bouter le feu à toute l'Europe, en 1789, en 1830, en 1848, etc. C'est à Londres que ces mêmes meneurs révolutionnaires viendront se réfugier après chaque échec de soulèvement pour préparer les mouvements populaires suivants. On peut comparer le rôle de Londres au XIXe siècle dans les révolutions d'Europe au rôle de Moscou aujourd'hui à travers le Monde.

C'est d'ailleurs la raison d'être de l'incohérence qui réside dans l'esprit du libéral : "Pas de liberté pour les ennemis de la Liberté" et c'est bien la preuve que le Libéralisme est contre-nature, puisque les nécessités de l'action l'amènent constamment à trahir dans les faits ses affirmations idéologiques : c'est au nom de la liberté que l'on guillotinaient en 1793, c'est au nom de la Souveraineté du Peuple que l'on massacrait allègrement les populations révoltées, quand on était le plus fort : ex. de la Vendée, des Cristeros au Mexique, des Armées Blanches en Russie, etc., etc.

S. A. B.

Le protestantisme est-il à la source de la souveraineté populaire et du libéralisme religieux ?

Se demander quelle a été la position des théologiens protestants sur la souveraineté populaire et sur le libéralisme, c'est rechercher ce qu'ils ont pensé sur l'origine de cette souveraineté et sur son étendue.

LA SOUVERAINETE POPULAIRE

La doctrine catholique sur l'origine de la souveraineté est basée sur Saint-Paul, Epître aux Romains, XIII, 1.

"Il n'y a point de puissance qui ne vienne de Dieu."

Elle a été mise en forme par Saint-Thomas d'Aquin en trois points :

- 1° L'homme a été créé par Dieu pour vivre en société.
- 2° Pour vivre en société, il faut une autorité supérieure commandant en vue du bien commun.
- 3° Dieu ayant voulu la société, c'est-à-dire la fin, a voulu le moyen, c'est-à-dire l'autorité supérieure destinée à pourvoir au bien commun.

Donc, la souveraineté procède de Dieu. La conclusion de Saint Thomas a été répétée par d'innombrables théologiens, entre autres, Léon XIII, dans "Diuturnum" et "Immortale Dei".

Une autre question se pose. Dieu n'exerce pas lui-même cette souveraineté. A qui l'a-t-il remise ? La réponse ne fait pas de doute : un chef d'état désigné soit par hérédité, soit par élection. La difficulté consiste à savoir si cette souveraineté d'origine a été transférée directement par Dieu ou s'il s'est servi d'un intermédiaire. A cette difficulté, des réponses différentes ont été données à diverses époques par les théoriciens catholiques, qu'ils fussent canonistes ou juristes. Pour les uns, l'autorité vient immédiatement de Dieu ; pour les autres, elle est déléguée par la nation.

Il ne s'agit là que d'une deuxième question, subsidiaire à la première, nous ne l'étudions pas ici ; nous ne la mentionnons que pour bien préciser qu'elle est distincte de la première et que, quelque solution qu'on lui donne, le titulaire du pouvoir est sous la dépendance de Dieu. La souveraineté est limitée par le vouloir divin.

Il n'en est pas de même dans la solution faisant dériver la souveraineté non pas de Dieu, mais du peuple. Dans la doctrine catholique, si certains font intervenir le peuple d'une manière ou d'une autre, c'est seulement pour désigner le titulaire du pouvoir, le peuple n'est pas l'origine de la souveraineté.

Si le peuple est le principe de la souveraineté, il ne dépend de personne. La conséquence en est que la souveraineté est illimitée. Elle peut tout, quelles que soient ses décisions, justes ou injustes, on doit s'y soumettre. Le législateur décide à la place de Dieu ce qui est bien et ce qui est mal. A tout ce que décide une majorité, on doit obéir. Il n'y a aucune règle morale au-dessus d'elle. L'omnipotence de l'Etat atteint tout, y compris les matières

...

religieuses : c'est le despotisme absolu, quelle que soit, d'ailleurs, la forme du gouvernement. Il en est ainsi de la souveraineté au sens rationaliste du mot, telle qu'elle a été comprise par HOTMAN au XVII^e siècle, par JURIEU, au XVIII^e, et par ROUSSEAU, au XVIII^e. Tous trois font intervenir un contrat social ; mais cela ne change rien. L'Eglise catholique condamne cette doctrine parce qu'elle passe sous silence l'origine divine du pouvoir.

Cela dit, quelle est la position des théologiens protestants sur la souveraineté et son fondement ?

A première vue, on s'attendrait à trouver chez les publicistes de la religion réformée la négation de tout droit divin de l'autorité politique. Cette négation semblerait dans l'esprit de la réforme et du libre examen et on le croirait en se basant sur les idées des protestants d'aujourd'hui. Cependant, il n'en est rien, du moins pour le XVII^e et le XVIII^e siècles. En ces temps-là, les protestants se firent un titre de gloire de défendre le droit divin des rois. Cette position quasi-unanime peut se résumer dans la formule : "Les rois tiennent tout pouvoir directement et immédiatement de Dieu". Cette affirmation comporte le refus total de tout droit de contrôle de la part du peuple, elle implique que les rois sont les maîtres absolus des nations, puisque l'autorité revient à eux directement de Dieu ; il ne peut être question de compte à rendre de leurs actes à personne d'autre qu'à la Divinité.

Cette attitude protestante ne doit pas surprendre même si l'on pense qu'elle est illogique et en contradiction avec le principe du libre examen. Elle s'explique de deux manières :

- 1° D'abord par les circonstances historiques : LUTHER, en Allemagne, pour réussir, devait s'appuyer sur les princes allemands et il avait besoin d'une théorie qui leur soit profitable. En France, le roi désigné par les lois fondamentales du royaume, du moins en 1589, HENRI IV, était huguenot.
- 2° Ensuite, la négation du sacerdoce chez les protestants entraîne celle de la papauté et la théorie du droit divin des rois qui s'oppose aux droits de la nation peut se retourner aussi contre tout droit du magistère romain.

Il en résulte que les protestants étaient en accord avec l'Eglise catholique sur l'origine de la souveraineté politique. L'Eglise catholique condamne la théorie du peuple comme source du pouvoir. Il s'en suit également que, par contre, sur la question de savoir si le titulaire de la souveraineté tient ses pouvoirs directement de Dieu ou par l'intermédiaire de la nation, ils étaient en désaccord avec un très grand nombre de théologiens catholiques. Pour ces derniers, la souveraineté procède de Dieu, mais Dieu l'a remise à la nation. La nation possède la souveraineté non pas parce qu'elle en est la source, mais parce qu'elle l'a reçue en dépôt. Pour ces théoriciens, les princes reçoivent la souveraineté de Dieu par l'intermédiaire de la nation ; leur droit est d'origine humaine et non pas divine.

Les protestants, eux, répudient non seulement la souveraineté nationale ressort des hommes, la souveraineté populaire au sens rationaliste du terme, telle qu'elle sera comprise par ROUSSEAU, telle qu'elle sera appliquée à l'époque révolutionnaire et par la suite ; mais ils repoussent avec une égale horreur la théorie suivant laquelle la souveraineté aurait été transmise par Dieu à la nation, et ensuite par la nation aux princes.

...

La doctrine qui est la leur est celle du droit divin des rois telle qu'elle a été affirmée en France par le Tiers-Etat aux Etats Généraux de 1614, par RICHELIEU, par LOUIS XIV, par BOSSUET et, surtout, par les gallicans. Une différence primordiale existait cependant : pour les protestants à côté du droit divin royal, il n'existait aucun droit ecclésiastique non seulement divin, mais même humain.

Nous avons dit que cette doctrine protestante était professée quasi unanimement. En effet, seuls les anabaptistes étaient révolutionnaires. Du côté des Luthériens, des Calvinistes et des Anglicans, on ne peut guère rencontrer que deux exceptions : HOTMAN et Hubert LANGUET, qui écrivaient respectivement en 1573 et 1579. Leur thèse du droit populaire rejoignait curieusement celle des principaux prédicateurs de la Ligue.

La théorie protestante presque constante a été mise en forme par BEDE DE LA GORMANDIERE, en 1611, dans son ouvrage : "Le Droit divin des Rois contre le Cardinal BELLARMIN et autres Jésuites". BELLARMIN, en effet, avait soutenu que le droit des rois est d'institution humaine.

En 1611, également, DU PLESSIS DE MORNAY, calviniste, composait "Le Mystère d'Iniquité" pour défendre les droits des empereurs, rois et princes chrétiens.

En 1613, le roi d'Angleterre, JACQUES 1er, publiait sa "Préface monitoire", qu'il envoya à tous les rois. Il voulait y démontrer que le principat civil provient immédiatement de Dieu.

En 1615, le même roi publia "La Déclaration du Sérénissime Roi JACQUES 1er contre la harangue de l'illustrissime Cardinal DU PERRON" avec, comme conclusion : "Je mets mon sceptre et ma couronne aux pieds du Roi des rois, prêt à le servir en une si juste querelle et à maintenir que mes frères et moi, que Dieu a élevés sur le trône, ne tenons que de sa seule Majesté divine la dignité royale". (Londres 1615, p. 142)

JACQUES 1er fut contredit par BELLARMIN, SUAREZ et le Cardinal du PERRON.

La doctrine du droit divin des rois a encore été affirmée par le synode des églises réformées de France tenu à VITRE, en 1617. Le synode de VITRE disait, en effet, à LOUIS XIII : "Notre religion nous enseigne qu'il faut s'assujettir aux puissances supérieures, et que leur résister, c'est s'opposer à l'ordonnance de Dieu, lequel nous savons vous avoir élevé et assis sur votre trône, vous avoir mis la couronne sur la tête, le sceptre à la main."

On peut citer aussi : SAUMAISE : "Apologie royale pour CHARLES 1er, roi d'Angleterre, texte paru en 1649".

En 1683, FETIZON, ministre calviniste de SEDAN, écrivit dans son "Apologie pour les réformés", LA HAYE, p. 177 : "Où est-ce qu'on enseigne communément que les rois ne dépendent que de Dieu même et qu'ils ont un pouvoir divin, que nulle personne ecclésiastique, nulle communauté de peuples ne leur peut ôter ? N'est-ce pas dans la religion protestante ? Où est-ce qu'il est au moins permis de croire que la royauté n'est qu'une autorité humaine qui demeure toujours soumise aux Peuples qui l'ont donnée ou à l'Eglise qui la peut ravir ? N'est-ce pas dans l'Eglise romaine que ces sentiments sont bien reçus ?"

La révocation de l'Edit de Nantes ne changea pas le point de vue protestant, du moins dans l'immédiat. L'année même de la révocation, en 1685,

...

Elie MERLAT, ministre de SAINTES, réfugié à LAUSANNE, fit paraître un traité du pouvoir absolu des souverains, imprimé à COLOGNE. Il soutint que "ceux-ci n'ont aucune loi qui ne les règle à l'égard de leurs sujets".

A la même époque, le philosophe calviniste BAYLE condamne encore la souveraineté populaire et l'auteur anonyme du "Traité de l'autorité royale" invoque l'ancien et le nouveau testaments en faveur du droit divin des rois.

En 1689, un revirement complet se produit avec les ouvrages de JURIEU calviniste, professeur de théologie à SEDAN, puis à ROTTERDAM. Pour JURIEU, la souveraineté dérive du peuple qui en est comme la source. Le peuple possède cet souveraineté à un degré éminent et c'est lui qui la transmet aux souverains au moyen d'un contrat. La fiction d'un contrat est donc affirmée par JURIEU, après HOTMAN et bien avant ROUSSEAU. De cette origine contractuelle du pouvoir, JURIEU conclut que le peuple a le droit de contrôler le souverain et de lui résister. Autrement dit, le prince est responsable devant le peuple. Une controverse célèbre se déroula entre JURIEU et BOSSUET. BOSSUET développa longuement la théorie de la soumission absolue des sujets, notamment dans le cinquième avertissement aux protestants.

Comment s'explique cette volte-face de la doctrine protestante ?

Par un événement qui s'était produit l'année précédente. La date du 5 novembre 1688 est une date charnière. Ce jour-là, le stathouder de Hollande, GUILLAUME d'ORANGE, avec cent cinquante vaisseaux de guerre, cinq cents bateaux de transport et quatorze mille hommes de troupe, débarquait à TORBAY, en Angleterre. Sa bannière portait l'inscription : "Pour la religion protestante et la liberté de l'Angleterre". Le roi catholique, JACQUES II, beau-père de GUILLAUME, dut bientôt s'enfuir.

Jusqu'à-là, bien des rois d'Angleterre avaient été renversés par des usurpateurs. RICHARD II, par Henri de LANCASTRE, les LANCASTRE, par les YORK, le protestant CHARLES 1er, par d'autres protestants, mais, en 1688, c'était beaucoup plus qu'une révolution de palais, c'était une doctrine de fondement de la société qui se substituait à une autre doctrine.

Le retournement de JURIEU était inspiré par le désir de justifier la révolution anglaise de 1688. GUILLAUME d'ORANGE également et ses thuriféraires voulurent donner à l'usurpation un prétexte idéologique. Par là, la révolution de 1688 a eu bien d'autres conséquences qu'un changement de dynastie, elle entraîna un virage à cent quatre vingt degrés de la doctrine protestante qui est passée du droit divin des rois à la souveraineté populaire. C'était le peuple titulaire de la souveraineté qui était censé avoir remplacé JACQUES II par GUILLAUME III.

Le revirement doctrinal ne se borna pas à l'Angleterre, il entraîna une transformation profonde des Etats de l'Europe au point de vue des principes directeurs des gouvernements.

Il fut aussi le point de départ d'un changement d'influence et de prépondérance dans les divers Etats. La prépondérance inclinera vers les Etats protestants. Le protestantisme, par Guillaume d'ORANGE, va introduire peu à peu dans la constitution des Etats l'idée de séparation d'avec Dieu.

Le philosophe Paul JANET a dit : "De même que toutes les discussions politiques du XVIIe siècle auraient eu pour objet la Réforme, celles du siècle suivant devaient se rattacher directement ou indirectement à la révolution d'Angleterre".

A partir de ce moment, l'idée de souveraineté populaire fut répandue par LOCKE, en Angleterre, WOLFF et KANT, en Allemagne, DIDEROT, d'ALEMBERT, ROUSSEAU, en France. Ce fut le dogme principal à la base de la révolution française.

La franc-maçonnerie se servit de la révolution d'Angleterre pour défendre ce principe avec les droits de l'homme opposés aux droits de Dieu. Sans doute la franc-maçonnerie officiellement n'a été constituée à Londres que le 24 juin 1717, mais des essais avaient été tentés auparavant. D'après Gustave BORD, "La Franc-Maçonnerie en France", GUILLAUME III d'ORANGE aurait été initié vers 1694 et, en cette qualité, il présida plusieurs fois des assemblées à Hampton-Court.

La révolution française ne fut donc pas la première à rejeter Dieu de la société, elle avait été précédée un siècle auparavant par la révolution d'Angleterre. La doctrine révolutionnaire de la souveraineté populaire prônée et véhiculée par la franc-maçonnerie n'est pas une éclosion spontanée de la fin du XVIIIe siècle, elle n'est pas non plus sortie du protestantisme primitif, elle est issue d'une seconde mouture du protestantisme qui a pris naissance en 1688. Il est à souligner que le protestantisme seconde manière a eu une influence beaucoup plus grande que le protestantisme première manière ; il fut plus séduisant et pénétra bien plus profondément dans la pensée de bien des intellectuels catholiques.

Cette séduction fut l'oeuvre de la franc-maçonnerie, institution anglaise au point de départ.

Que la doctrine de la souveraineté populaire ait eu plus de succès que celle du droit divin des rois, cela s'explique aisément. Le libre examen protestant permettant à chaque individu de rejeter l'interprétation d'une entente ecclésiastique instituée aurait dû logiquement lui permettre de repousser également celle d'une autorité politique. On ne voit pas logiquement pourquoi un prince aurait plus qu'un pape ou qu'un évêque le droit de fixer le dogme.

D'autre part, le rejet de toute autorité spirituelle devait entraîner à plus ou moins longue échéance le rejet de toute autorité temporelle ; quand on repousse l'autorité, on ne peut s'arrêter en chemin.

Si logique que soit l'abandon du droit divin des rois, il souligne néanmoins un manque de fixité dans la subversion. Le rôle dans cette subversion du personnage de GUILLAUME d'ORANGE fut considérable ; c'était certainement lui qui était visé avec la Ligue d'AUGSBOURG, dont il était l'inspirateur, dans les paroles du SACRE-COEUR à Sainte MARGUERITE-MARIE disant qu'Il voulait régner dans le palais de LOUIS XIV, être peint sur ses étendards et gravé dans ses armes "pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis, en abattant à ses pieds les têtes orgueilleuses et superbes pour le rendre triomphant de tous les ennemis de la Sainte Eglise". Les têtes orgueilleuses et superbes sont évidemment celles de GUILLAUME d'ORANGE et de ses séides. Le Sacré-Coeur parlait en 1689, l'année qui suivait la révolution anglaise.

LE LIBERALISME RELIGIEUX

Il reste à examiner la position protestante vis-à-vis non plus du fondement de la souveraineté, mais du libéralisme religieux qui limite l'étendue de son exercice.

...

Le libéralisme religieux est la doctrine qui accorde les mêmes droits à toutes les religions vis-à-vis de la société politique. Pour lui, l'Etat ne peut empêcher la pratique et la diffusion d'une religion quelconque pourvu qu'elle ne trouble pas l'ordre public ; il peut leur venir en aide à condition qu'il ne fasse aucune discrimination. Les religions, chrétiennes ou non doivent être toutes traitées avec égalité.

Cette doctrine de libéralisme peut-elle s'accorder avec les deux conceptions de l'origine de la société ? Avec la première, origine divine, certainement non. Si Dieu a donné une révélation, on ne peut comprendre que ce Dieu après avoir proclamé une vérité permette de ne pas la défendre, et accepte de la voir placée sur le même pied que l'erreur. Le libéralisme religieux ne peut s'accommoder que d'un vague déïsme imprécis, d'un Dieu qui n'aurait fait connaître aucune vérité.

Le libéralisme religieux peut-il mieux s'accorder avec la doctrine de la souveraineté populaire ? La réponse est encore non, puisque toute majorité a le droit d'accorder, de restreindre ou de refuser toute liberté religieuse. Si une majorité de passage accorde la liberté à toutes les religions, une autre majorité pourra retirer cette liberté. Si des catholiques ont défendu et défendent encore à la fois la souveraineté populaire et le libéralisme religieux, ce n'est qu'une contradiction malheureusement inconsciente.

Cela dit, quelle est la position des protestants sur le libéralisme religieux ? Les huguenôts du XVIe et du XVIIe siècles préconisaient-ils la liberté de conscience vis-à-vis de la société politique ? A première vue, on pourrait le croire, à cause de la doctrine du libre examen.

Il n'en a rien été. Si les protestants ont voulu affranchir l'individu de l'autorité sacerdotale, ce fut uniquement pour le placer sous l'autorité des princes. Le libre examen des textes de l'Ecriture n'a été en fait que leur libre examen pour le pouvoir politique qui imposait de force sa manière de voir. Il faut dissiper l'illusion répandue au XIXe siècle, notamment par Henri MARTIN, Edgar QUINET et MICHELET qui, à cause de l'esprit de libre examen, ont fait passer les premiers réformateurs pour les ancêtres de la révolution et les pionniers de la tolérance. En réalité, sauf les anabaptistes et sauf de très rares exceptions, les premiers protestants, luthériens ou calvinistes, ont soutenu que les princes possédaient une autorité complète à l'égard de la religion.

Pour eux, pouvoir temporel et pouvoir spirituel devaient être confondus. C'était le césaro-papisme.

Luther n'attendait du droit de chaque chrétien d'interpréter l'Ecriture à sa guise que la ruine de l'autorité du pape et des évêques. Une fois celle-ci obtenue, ce droit disparaissait, confisqué par le pouvoir temporel devenu en même temps pouvoir spirituel. Le principe célèbre "CUJUS REGIO, EJUS RELIGIO" avait été posé par Luther en 1529. Il réclame l'extermination par la force de ses adversaires et l'interdiction de toute religion, de tout culte et de toute pensée autre que le luthéranisme.

En 1537, il demanda à Henri de SAXE d'abolir immédiatement dans ses Etats "l'abomination romaine et l'idolâtrie papiste", au cours d'une prédication ; trois semaines avant sa mort, il réclamait l'expulsion de tous les religieux.

Vis-à-vis des Juifs, il professa un antisémitisme qui n'a sans doute

...

été dépassé que par celui d'HITLER. Dans un de ses écrits, il a proposé "de mettre le soufre, la poix et, s'il se pouvait, le feu de l'enfer aux synagogues et aux écoles juives, de détruire les maisons des Juifs, de s'emparer de leurs capitaux et de tous leurs effets précieux et de les chasser en pleine campagne, comme des chiens enragés". (1)

Il regrettait que les princes de SAXE aient été trop patients avec ses adversaires protestants : "On aurait pu faire danser la tête de CARLOSTADT sur une fraîche lame d'acier".

A ce propos, on ne peut que relever l'inconscience du Cardinal WILLEBRANDS, président du secrétariat pour l'Unité des Chrétiens qui, prenant la parole à la Ve assemblée de la Fédération luthérienne mondiale, le 15 juillet 1969, à EVIAN, commençait par citer le schéma de VATICAN II sur la liberté religieuse "DIGNITATIS HUMANAE PERSONAE" et poursuivait en disant que Martin LUTHER n'avait pas été estimé à sa juste valeur par les catholiques, qu'il était une personnalité profondément religieuse.

D'une façon générale, les progressistes modernes ne se sont pas rendu compte de la contradiction dans laquelle ils se sont empêtrés en prônant à la fois le libéralisme religieux et la réhabilitation de LUTHER.

Les autres protestants du XVIIe siècle ne diffèrent pas de LUTHER. Pour CAPITON, en 1537, le souverain est de droit chef de l'Eglise et représente JESUS-CHRIST dans ses Etats, de même MELANCHTHON et FAREL. A la Diète d'AUGSBOURG, MELANCHTHON réclame des mesures de rigueur contre tout catholique qui reste fidèle à son Eglise, aux Etats de la Ligue de SMALKALDE, en 1537, il réclame de tous les princes allemands la suppression par la force du culte catholique. Dans un mémoire signé avec BUCER et JONAS, il affirmait : "On ne peut mettre en doute qu'à l'intérieur de ses Etats, l'autorité n'ait le devoir d'abolir le faux culte et d'établir la vraie religion".

BUCER est aussi sans équivoque : "L'idolâtrie des évêques et du pape doit être extirpée de tout l'empire par la violence avec l'aide des autorités".

Sur ce point, CALVIN a pensé exactement comme LUTHER et ses disciples, il écrivait au duc de SOMMERSET, Régent du royaume d'Angleterre, pour l'exhorter à punir de mort quiconque s'opposerait à la réforme. Il a rédigé un traité en 1554 pour montrer qu'il est licite de punir les hérétiques et qu'à bon droit Michel SERVET a été exécuté par la justice en la ville de Genève.

En 1554, Théodore de BEZE a publié en latin un livre intitulé : "De hereticis a civili magistratu puniendis". Ce livre, traduit en français, en 1559, est le plus virulent plaidoyer contre la liberté de conscience.

On peut lire, dans la confession de foi des premiers réformés de France, toujours en 1559 : "Dieu a mis le glaive en la main des magistrats pour réparer les péchés commis". On retrouve la même théorie chez Thomas LIEBER, dit ERASTUS. Elle a reçu le nom d'érastranisme, chez le roi JACQUES Ier, que nous avons déjà cité à propos de l'origine de la souveraineté.

...

(1) Cité par JANSSEN, "L'Allemagne et la Réforme", Plon, 1889, tome III, p. 595, et par GUIRAUD, "Histoire partielle, histoire vraie", BEAUCHESNE, 1912, tome II, p. 327.

Au XVII^e siècle, le juriste hollandais, GROTIUS, déclare dans un livre que les princes sont maîtres du dogme, de même SAUMAISE, dans sa défense du roi CHARLES 1^{er}, en 1649, de même FETIZON et MERLAT, dont nous avons déjà parlé.

BOSSUET pouvait écrire : "Je n'ai pas besoin de m'expliquer sur la question de savoir si les princes chrétiens sont en droit de se servir du glaive contre les systèmes ennemis de l'Eglise et de la sainte doctrine, puisque sur ce point les protestants sont d'accord avec nous. LUTHER et CALVIN ont fait des livres exquis, pour établir sur ce point le droit et le devoir des magistrats". (Histoire des Variations, livre X, Oeuvres complètes de BOSSUET, T. XX, p. 63).

Pour bien comprendre ce texte, il faut malgré tout rappeler la différence entre les points de vue catholique et protestant. Pour le catholique, l'autorité politique usant du glaive n'est qu'au service du pouvoir spirituel détenant l'autorité religieuse, tandis que, pour le protestant, il est la source même de cette autorité.

Un fait reste certain. Au XVI^e et au XVII^e siècles, les protestants unanimes ont nié la liberté de conscience. Que l'on n'objecte pas ce terme même de protestant pour désigner cette religion. Il ne faut pas croire qu'il s'agisse d'une protestation contre l'intolérance. On sait que le mot protestant vient de ce qu'en 1529, six princes luthériens, l'Electeur de SAXE, le Margrave de BRANDEBOURG, les deux Ducs de LUNEBOURG, le Landgrave de HESSE, le Prince d'ANHALT et les députés de quatorze villes impériales protestèrent auprès de CHARLES QUINT, par écrit, contre un décret de la Diète de SPIRE interdisant, avec des nuances, de changer de religion. Les signataires de la protestation réclamaient pour eux ces droits de la vérité et non pas la liberté.

Les événements de 1688, en Angleterre, qui ont changé la doctrine de la souveraineté, ont-ils aussi changé la doctrine vis-à-vis de la liberté de conscience ? Aucunement, la souveraineté populaire est aussi exigeante que la souveraineté royale. Un texte législatif de 1689 en Angleterre exclut le droit au culte des catholiques et des juifs. Le crime de MESSE est puni. L'intolérance persiste également en Allemagne et dans les pays scandinaves.

GUILLAUME d'ORANGE a bien fait proclamer une déclaration des droits en février 1689, mais il ne s'agit pas du tout de droit à la liberté de conscience. Ce fut une de ses premières œuvres. L'abbé MOURET, dans son livre sur l'Ancien Régime, p. 288, en parle ainsi : "La fameuse déclaration des droits du 23 février 1689, où l'on pouvait découvrir déjà l'inspiration générale de la déclaration française des droits de l'homme, cette déclaration laissait trop apercevoir la conception ruineuse d'une liberté politique indépendante de l'idée religieuse".

Cette déclaration des droits, loin d'être une étape vers la tolérance religieuse, n'est qu'un prélude, juste un siècle auparavant, de la déclaration des droits de l'homme du 26 août 1789, elle-même prélude de la déclaration universelle des droits de l'homme de l'ONU, du 10 décembre 1948. Mgr JOUIN avait pu écrire, en 1922 : "Le libéralisme peut se définir un système de concessions successives dont la résultante est la substitution graduée des droits de l'homme aux droits de Dieu".

Ces droits de l'homme qui ne tiennent aucun compte des droits de Dieu et pourtant si vantés à l'heure actuelle dérivent donc, par la déclaration anglaise de 1689, de la révolution protestante anglaise ; par là, ils sont bien issus du protestantisme, mais du protestantisme de 1688.

...

Ce n'est que bien plus tard que les protestants, tout en affirmant la vérité de leur religion, en vinrent à admettre peu à peu des principes de libéralisme religieux qu'il ne faut pas confondre avec ceux des droits de l'homme.

Don BENOIT, dans "Les Erreurs modernes", 1885, p. 285, l'explique en disant : "Si, dans ce siècle, ils se montrent tolérants non seulement à l'égard des confessions chrétiennes, mais encore à l'égard du Judaïsme et de tous les cultes, c'est parce que, chez eux, la foi à des dogmes révélés s'est considérablement affaiblie, et que le doute les envahit. Il n'est pas étonnant que, tombant dans le rationalisme, ils arrivent à regarder toutes les religions comme également indifférentes. L'Eglise catholique, au contraire, continue à professer comme elle l'a toujours fait, que sa doctrine a pour auteur Dieu lui-même, et qu'ainsi elle est la vérité même. Elle affirme donc qu'elle seule a des droits".

QUE CONCLURE ?

Si les progressistes modernes préconisent la souveraineté populaire et professent le libéralisme religieux, c'est à tort qu'ils se réclament des premiers réformateurs. Il y a là une contradiction complète. Ils ne pourraient à bon droit invoquer en faveur de la souveraineté du peuple que le protestantisme d'après 1688 et, pour le libéralisme, que les protestants contemporains.

Cependant, pour la souveraineté populaire, on ne peut constater de la part des protestants qu'une incohérence au départ et une cohérence par la suite. Le rejet de toute autorité spirituelle dès le début aurait dû entraîner comme conséquence une prise de position en faveur du pouvoir d'en-bas et non pas du pouvoir venant d'en-haut. En ce sens, 1688 fut le rétablissement de la logique. L'affirmation du droit divin des rois n'avait été qu'opportunisme. Il fallait se servir des rois pour que la religion s'impose, il fallait même employer la force. Sans cette aide, la réforme n'aurait pas pu réussir.

Quant au libéralisme religieux apparu bien tardivement chez les Protestants, il peut sembler dans la logique du libre examen ; mais il ne doit pas faire illusion. Toute religion qui devient libérale renonce à s'imposer et marche vers le suicide. Généralement, quand on paraît libéral, c'est à l'usage externe, c'est pour tromper et affaiblir ceux qui professent les idées adverses. Bien compris, le libéralisme religieux n'a jamais été qu'un artifice trompeur, une sorte d'attrape-nigaud. Il n'y a jamais eu de vrais libéraux, ni chez les infidèles, ni chez les chrétiens non catholiques. Comme la doctrine catholique de toujours, les religions ont toujours refusé de mettre sur le même plan la vérité et l'erreur, tellement les droits de la vérité sont évidents. Le libéralisme religieux n'a existé et n'existe que chez des catholiques dévoyés par la subversion.

GL

A P P E N D I C E

Voici un texte de BOSSUET, tiré de ses "Avertissements aux Protestants, contre M. JURIEU" :

"Après avoir mis dans la tête d'un peuple qu'il est particulièrement inspiré de Dieu, il n'y a pour l'achever qu'à lui dire encore qu'il se peut faire à son gré des conducteurs, déposer tous ceux qui sont établis, en établir d'autres qui n'agissent que par le pouvoir qu'il leur a donné. C'est ce qu'on a fait dans la Réforme. M. CLAUDE et M. JURIEU s'accordent dans cette doctrine. L'Eglise catholique parle ainsi au peuple chrétien : vous êtes un peuple, un Etat et une Société, mais Jésus-Christ qui est votre roi ne tient rien de vous, et son autorité vient de plus haut : vous n'avez naturellement non plus de droit de lui donner des ministres que de l'instituer lui-même votre prince ; ainsi, ses ministres, qui sont vos pasteurs, viennent de plus haut comme lui-même, et il faut qu'ils viennent par un ordre qu'il ait établi... Voilà comme on parle dans l'Eglise, et les peuples ne présument pas au-dessus de ce qui leur est donné. Mais la Réforme leur dit tout le contraire : En vous, leur dit-elle, est la source du pouvoir céleste ; vous pouvez non seulement présenter, mais établir des pasteurs... C'est un droit naturel de toute société... Croyez que lorsque vous vous croirez inspirés de Dieu pour réformer l'Eglise, dès que vous serez assemblés en quelque manière que ce soit, vous pourrez faire ce qu'il vous plaira de vos pasteurs, sans que personne vous puisse ôter cette liberté à cause qu'elle est naturelle."

Texte capital, par où l'on voit que la doctrine du libre examen est en contradiction radicale avec le droit divin des rois et que les affirmations répétées des protestants, aux XVIe et XVIIe siècles, sur l'origine divine du pouvoir royal n'étaient que des flatteries à l'égard des princes qu'ils espéraient ainsi gagner à la cause de la Réforme et utiliser comme bras séculier contre les princes et les peuples restés fidèles à la foi catholique.

E. C.

"DE LA VIE AVANT TOUTE CHOSE"

Le livre "De la vie avant toute chose", publié récemment aux Editions Mazarines par le docteur Pierre SIMON, constitue un précieux document. Il démontre sans aucune ambiguïté la responsabilité de la franc-maçonnerie dans tout le processus de vulgarisation de la contraception et de l'euthanasie.

Le docteur Pierre SIMON, gynécologue, est ancien grand-Maître de la Grande Loge de France. Voici en quels termes son éditeur le présente : "Depuis vingt-cinq ans, il lutte pour transformer non seulement la médecine, mais aussi la loi et les moeurs". "De la vie avant toute chose", c'est une vision globale de notre société, à travers les combats et les expériences quotidiennes d'un homme qui a été le co-fondateur du mouvement français pour le Planning familial ; conseiller du ministre de la Santé lors des grands débats législatifs sur la contraception, il a été l'un de ceux qui contribuèrent à faire passer la contraception dans la vie quotidienne".

Dans le chapitre intitulé "La Mort", P. SIMON révèle qu'il fut déterminé à entrer dans la Franc-Maçonnerie par ses angoisses et ses réflexions concernant la mort. Il se demandait s'il ne serait pas possible "d'apprivoiser la mort".

"Apprivoiser la mort", c'est lui donner un sens et c'est aussi donner un sens à la vie... Je n'ai pu comprendre la vie qu'en subjuguant la mort. C'est donc ici qu'il faut comprendre la démarche qui m'a incité à devenir maçon". (page 68).

Les doctrines de la franc-maçonnerie, ses symboles, ses rites anciens et inchangés, toute l'ambiance intellectuelle de la loge, ont enseigné au docteur P. SIMON la dédramatisation de la mort : "La véritable initiation n'a d'autre but que de fournir les techniques du passage vers "L'Orient éternel", ainsi les Francs-Maçons dénoncent-ils la mort. La véritable initiation est celle qui prépare à la mort. C'est ainsi que le nouvel initié saisit précisément le passage à la nouvelle vie. Techniquement, scientifiquement, par la société initiatique, il accède à un nouveau climat mental. C'est alors qu'intervient la loge : elle l'aidera à trouver ses sources existentielles. Par la loge, l'initié découvre la véritable dimension qui est spatio-temporelle. Incarné dans un collectif, il vivra ainsi jusqu'à la fin des temps. Jamais l'initié ne s'efface". (page 74).

Ce sont les doctrines maçonniques, symbolisées par les rites qui ont apporté au docteur P. SIMON le premier élément de son système : la dédramatisation de la mort, laquelle n'est qu'un simple changement d'état.

La loge, grâce encore à son enseignement "traditionnel", lui a appris aussi une autre notion : "Sur le plan philosophique, la systémique devient la notion fondamentale de la Tradition qui s'exprime aujourd'hui en langage scientifique... La révision du concept de vie, induite par la contraception, peut donc, par la vertu du systémique, transformer la société dans son intégralité."

"Le moyen : poser le principe que la vie est un matériau, au sens écologique du terme, et qu'il nous appartient de la gérer ; là est l'idée motrice. Mais on ne modifie pas les foules sans les concerner fondamentalement. L'arme absolue, qui apporte le soutien populaire, c'est le viscéral.

"Le viscéral est le milieu où, en réponse à la demande jusqu'alors sourdement formulée, va diffuser l'agent détonateur : la contraception médicale.

"Les progrès de la chimie vont permettre d'accéder à la contraception absolue, la pilule. Sciences exactes, plus aspiration viscérale = la raison se conjugue à l'instinct". (page 85).

En termes plus clairs, la vie ne dépend plus d'une gestion providentielle jusqu'alors acceptée, mais de la GESTION HUMAINE. C'est la Société et non plus la Providence qui va gérer la vie. C'est la Société qui va appeler à la vie et interrompre la vie quand cela lui semblera judicieux.

Le docteur P. SIMON a puisé sa doctrine eugénique dans le laboratoire d'idées constitué par la loge. Non seulement il ne fait pas mystère de cette inspiration, mais il l'inscrit à l'actif de la Franc-Maçonnerie : "Lorsque nous prétendons -ici à propos du concept de vie et de régulation des naissances- que la loge est le LABORATOIRE DE LA SOCIÉTÉ, cela n'implique que "la mise en condition cosmique" induit une réflexion non tributaire du quotidien, de l'événement ou de la rue. La réflexion a valeur humaine, sociale et universelle. Ainsi en est-il des lois que nous pouvons inspirer ou des mutations de la société que nous pouvons susciter". (page 114).

Quand le docteur P. SIMON parle de "mise en condition cosmique", il emploie un langage maçonnique pour dire que le travail en loge met l'initié en communication avec la grande entité collective et universelle ; et c'est cette communication qui lui procure l'inspiration, en lui faisant voir le monde dans une perspective plus élevée.

Nous apprenons aussi par la lecture de ce livre que le même "laboratoire" d'idées généreuses étudie les moyens de légaliser progressivement l'insémination artificielle des femmes, les manipulations génétiques des foetus, l'euthanasie des indésirables, ainsi que, évidemment, le remplacement de la famille traditionnelle, désormais inutile, par d'autres institutions.

Lisons et conservons précieusement le livre du docteur P. SIMON, Grand-Maître de la Grande Loge de France. On ne pourra plus nous raconter désormais que la Franc-Maçonnerie ne fut pour rien dans la genèse de la catastrophe.

J. V.

"LA CONJURATION des ILLUMINES"

Henry Coston est bien connu par ses divers dictionnaires et répertoires : Dictionnaire de la Politique française, Dictionnaire des Dynasties bourgeoises, la Haute Banque et les Trusts, les Deux cents Familles...

Ces ouvrages sont indispensables à quiconque entend suivre l'évolution de la société d'aujourd'hui.

Il est aussi l'auteur d'un ouvrage très documenté sur la Franc-Maçonnerie, la République du Grand-Orient.

Toute cette documentation est complétée chaque mois par une revue, modeste d'allure mais riche de substance, Lectures françaises.

Aujourd'hui, Monsieur COSTON met à la disposition des chercheurs plus

exigeants un ensemble de documents sur les "Illuminés de Bavière", ce groupement secret qui se trouve à l'origine de la pénétration de la Révolution dans le christianisme et particulièrement dans l'Eglise catholique. Voilà qui nous intéresse au premier chef.

M. COSTON a eu la bonne fortune de mettre la main sur un livre très rare, "Quelques écrits originaux de l'Ordre des Illuminés qui ont été trouvés chez Zwack, ancien conseiller du Gouvernement, lors de la visite domiciliaire exécutée à Landshut les 11 et 12 octobre 1786" (1). Il l'a fait traduire de l'allemand dans son intégrité.

Comme il s'agit de documents saisis lors d'une perquisition, l'ensemble est assez disparate, mais très édifiant. On y trouve de tout : des lettres, des notes, des projets de statuts et d'organisation, un rituel d'initiation, des listes de francs-maçons, des réflexions sur le suicide et même des recettes médicales... Il y a là ample matière à éveiller la curiosité et à inciter à une recherche plus poussée les spécialistes des questions maçonniques, mais il faudra décrypter certains noms et certains termes : je préviens tout de suite les chercheurs qu'il ne s'agit pas d'une lecture récréative et qu'un travail austère les attend.

Par contre, dans l'avant-propos d'une quarantaine de pages qu'a écrit M. COSTON pour présenter sa trouvaille, on appréciera une remarquable mise au point sur l'Illuminisme, claire et précise, un historique très poussé, des citations adéquates avec de nombreuses notes bibliographiques qui permettraient à cette étude de se suffire à elle-même.

En tous cas elle demeurera le préambule nécessaire à toute investigation ultérieure et dispensera l'amateur novice de la consultation d'ouvrages plus savants.

A PROPOS du PERE JANDEL

Nous avons soumis le texte de l'article consacré à l'aventure du Père JANDEL (dans le Bulletin n° 3) à un spécialiste des questions maçonniques. Celui-ci estime que si le récit du Père est exact, il a pu être victime d'une mystification mais qu'il n'a certainement pas assisté à une réunion régulière de francs-maçons.

"En effet, ajoute notre correspondant, dans toute tenue maçonnique, un frère "tailleur" se tient à l'entrée du temple et vérifie la qualité maçonnique de tout visiteur étranger qui doit donner des mots, des signes et présenter son diplôme. Ensuite personne ne pénètre sans être ganté et revêtu du tablier de son rade. Le visiteur, à l'entrée, exécute la marche d'apprenti si la loge, comme c'est la coutume au début, se déroule à ce grade ; et encore une loge diabolique n'aurait pas révélé de tels secrets à des apprentis : donc la tenue se fit au rade de maître avec la marche adéquate."

S'il ne s'agit pas d'une tenue maçonnique régulière, il convient, croyons-nous, de diriger les recherches du côté des cercles occultistes qui ne manquent pas à Lyon à l'époque. Le dossier reste ouvert. Nous n'avons en vue ici que d'établir la vérité sur un fait controversé, ce qui n'est pas facile. Mais certains faits plus récents (je citerai seulement celui rapporté dans le petit livre de Henri LONATRON "A la messe noire ou le Luciférisme existe") qui peuvent difficilement être contestés autorisent une recherche plus poussée.

F. M. d'A.

Dans un article paru dans le Bulletin n° 3, nous avons rappelé quelques notions fondamentales concernant la Gnose, car il est difficile d'avoir une compréhension exacte des phénomènes subversifs modernes, actuels, sans cela. Ce travail a paru intéresser nombre de nos lecteurs et c'est avec plaisir que nous en publions la suite.

Après les données historiques et notamment les procédés gnostiques, l'enseignement de la Gnose a été résumé en huit points ; l'article ci-dessous voudrait souligner trois aspects où la doctrine gnostique primitive s'est montrée quelque peu déficiente, voire incohérente à l'égard d'elle-même ; ces déficiences ont d'ailleurs été plus ou moins corrigées par les néo-gnostiques modernes, et c'est pourquoi un article complémentaire montrera quel perfectionnement la Franc-Maçonnerie a pu apporter en la matière.

LES DEFICIENCES DE LA GNOSE

1° LE PANTHEISME

Il y a, dans l'enseignement des Gnostiques, une cascade d'incohérences qui aboutissent à des conclusions dénuées de tout bon sens. Les premiers apologistes chrétiens et les Pères de l'Eglise n'ont pas manqué de faire ressortir dans leur argumentation les inconséquences de leur doctrine.

Saint Irénée, par exemple, dans son "Adversus Hereses", se propose de renverser tout leur système. Voici comment Mgr FREPPEL résume son argumentation :

"Ou vous séparez Dieu du Monde, ou vous confondez Dieu et le Monde, et, dans l'un et l'autre cas, vous détruisez la vraie notion de Dieu. Si vous placez la création hors de Dieu, en ce sens qu'elle existe indépendamment de lui, quelque nom que vous donniez à cette matière éternelle, que vous l'appeliez Vide, Chaos, Ténèbres, peu importe : vous limitez l'Etre divin, vous circonscrivez le domaine de son activité, ce qui revient à le nier. Dieu ne peut exister qu'à la condition d'être infini, de renfermer en soi l'universalité des êtres et s'il en était un seul qui pût exister par lui-même ou échapper à sa puissance, c'en serait fait de l'Etre souverain. Vous avez beau dire que le monde a pu être formé par des Anges ou par quelque autre puissance secondaire (ici le Démiurge, Yaweh), de deux choses l'une : ou ils ont agi contre la volonté du dieu suprême, ou d'après son commandement. Dans la première hypothèse, vous accusez Dieu d'impuissance ; dans le second cas, vous êtes ramenés malgré vous à la doctrine chrétienne, qui voit dans les Anges de simples instruments de la volonté divine. Donc, ou admettez la Création, ou renoncez pour toujours à trouver le Dieu véritable."

Dans cette première alternative, les Gnostiques sont condamnés à inventer un Dieu vide de tout pouvoir, leur Plérôme, grand Tout indicible, inconnaissable, inconscient, non personnel. La création du monde matériel est une catastrophe maladroite d'une divinité inférieure, qui a voulu manifester son indépendance et sa volonté propre en agissant à l'insu de la Divinité-Plérôme. C'est le cas de Yaweh.

"Que si, au contraire, vous placez la Création en Dieu, de telle sorte qu'elle se réduise à un pur développement de sa substance (c'est donc l'Emanation), vous entrez dans une voie encore plus inextricable. Alors, tout ce qu'il y a dans les créatures d'imperfections et de souillures retombe sur Dieu lui-même, dont la substance devient la leur. Vous dites que le monde est un fruit de l'ignorance et du Péché (le Péché de Yaweh), le résultat d'une déchéance ou d'une Chute du Plérôme, une dégénération progressive de l'Etre ou, suivant votre métaphore favorite, "une tache sur la Tunique de Dieu" ; mais ne voyez-vous pas que, dans cette confusion de l'infini avec le fini, c'est la nature divine elle-même qui déchoit, qui dégénère, qui est entachée de vice et d'imperfection ? Est-il possible d'altérer plus gravement la notion de Dieu ? Vous ne pouvez échapper à cette conséquence qu'en revenant au Dogme chrétien de la Création, qui, tout mystérieux qu'il est, renferme la seule solution raisonnable, parce qu'il distingue parfaitement ce qui ne doit être ni séparé ni confondu."

Telle fut l'argumentation de Saint Irénée. On verra plus loin qu'elle reste toujours pertinente, même à l'égard du Panthéisme moderne tel qu'il sera professé par Hegel et les Marxistes. En effet, si le Monde et Dieu ne font qu'un seul Etre, il faudra introduire dans ce monde divin le mouvement, les accidents, les imperfections, le Mal : le Panthéisme sera nécessairement évolutionniste.

2° LE PROBLEME du MAL

Saint Augustin nous raconte qu'il vécut quelque dix ans parmi les Manichéens, qui furent les Gnostiques de son temps : "Je croyais alors que ce n'est pas nous qui péchons, mais que c'est une nature étrangère qui pèche en nous (*nescio quam aliam in nobis peccare naturam*)... Je prenais plaisir à croire que je n'étais jamais coupable... J'étais bien aise de me justifier et de rejeter ma faute sur je ne sais quel principe qui était distinct de moi, quoiqu'il fût en moi (*et accusare nescio quid aliud, quod mecum esset et ego non essem*)... et mon péché était d'autant plus incurable que je ne croyais point être pécheur..."

Or, ce je ne sais quel principe qui était en moi, tout en n'étant pas moi, c'est Dieu, source de mes fautes : "Il y a dans le ciel une cause inévitabile qui fait pécher (*inevitabilis causa peccandi*) : c'est Vénus, Saturne ou Mars qui vous ont fait faire telle ou telle action, voulant ainsi que l'homme soit exempt de toute faute et qu'elle soit rejetée sur celui qui a créé les cieux et les astres... Or, qui est celui-là, sinon vous, mon Dieu !" (*culpandus sit autem caeli et siderum creator et ordinator*)."

On voit par ces passages tirés des "Confessions", quel usage les Gnostiques avaient fait de l'Astrologie. Ce je ne sais quoi qui pèche en nous, c'est Dieu, donc "Un Autre" le grand coupable. Cependant les Gnostiques affirment simultanément que notre "Pneuma", esprit pur, est une étincelle divine et que, par là, il est parfait, incapable de quelque faute que ce soit.

Il y a là une incohérence fondamentale à propos de l'essence divine. Si la source du mal est dans la divinité, on ne voit pas comment l'homme, en prétendant rejoindre cette plénitude divine que les Gnostiques appellent le Plérôme échapperait par là au Mal qu'il s'efforce de rejeter sur Dieu.

Ensuite, on ne voit pas comment un être divin donc supposé bon par nature, par exemple Yaweh, le Créateur, aurait pu produire un effet mauvais,

...

par exemple, la matière. Cette attribution du Mal à la divinité ne résoud pas la difficulté, mais ne fait que reculer le problème et le rendre insoluble. D'où vient donc que le Créateur ait voulu cette chute des âmes dans la matière ? Les explications données par les Gnostiques sont bien hésitantes ; maladresse, accident, catastrophe... et ne peuvent satisfaire un esprit quelque peu cohérent.

Saint Augustin a mis du temps pour échapper aux attrait des Gnostiques ; mais il finit par les abandonner lorsqu'il eut compris, à la suite de ses entretiens avec l'évêque manichéen Faustus, que cette difficulté restait chez eux sans réponse.

Tertullien a fourni une réponse très intéressante à ce problème dans un "Traité contre Marcion", gnostique célèbre à Rome et disciple peu fidèle des Manichéens. Voici d'abord comment il résume l'objection des Gnostiques, qui est toujours celle de nos modernes incroyants :

"Si votre Dieu est bon, puisqu'il avait la prescience de l'avenir et le pouvoir d'empêcher le Mal, pourquoi a-t-il souffert que l'homme, son image et sa ressemblance, ou plutôt sa substance elle-même par l'origine divine de son âme (on reconnaît là l'idée de l'âme, "étincelle divine", chère aux Gnostiques) se laissât surprendre par le démon et, infidèle à la loi, tombât dans la mort ? Si la bonté consistait à ne rien vouloir de pareil, la prescience à ne pas ignorer l'événement, la puissance à l'écarter, jamais ne serait arrivé ce qui ne pouvait advenir avec ces trois conditions de la majesté divine. Puisque cela est arrivé, il est donc certain que la bonté, la prescience, le pouvoir de votre Dieu, sont de vaines chimères. La chute eût-elle été possible, si Dieu était ce que vous le faites ? Elle est arrivée ; donc votre Dieu n'a ni bonté, ni prescience, ni pouvoir".

Le problème est posé dans toute son acuité et l'argumentation blasphématoire est restée inchangée jusqu'à nos jours. Voici la réponse de Tertullien. Elle est admirable :

"Jamais Dieu n'est plus grand que quand il paraît petit au regard des hommes. Jamais plus miséricordieux que là où sa bonté se voile ; jamais plus indivisible dans son unité que là où l'homme aperçoit deux ou plusieurs principes (exemple des Manichéens)... Si l'on demande à quel titre il est Dieu, il faudra débiter nécessairement par les œuvres antérieures à l'homme (remarquons bien le sens de cette nécessité : c'est l'homme qui fait un procès à Dieu selon son jugement propre. Il faut d'abord chercher au dessus de lui le critère de son jugement) afin que la bonté de Dieu, révélée aussitôt par lui-même et reposant depuis lors sur une base indestructible, nous fournisse un moyen d'apprécier l'ordre et la sagesse des œuvres suivantes. (Nous dirions aujourd'hui un critère de jugement distinct de notre jugement propre, auquel cas nous serions juges et partie).

D'abord ce vaste Univers par lequel il s'est révélé, notre Dieu, loin de l'avoir mendié à autrui, l'a tiré de son propre fonds, l'a créé pour lui-même. (C'est la réponse aux Gnostiques qui présentent Yaweh comme une divinité inférieure, utilisant les âmes, "étincelles divines" éternelles pour les enfermer dans la matière).

La première manifestation de sa bonté fut donc de ne pas permettre que le Dieu véritable restât éternellement sans témoin. Qu'est-ce à dire ? D'appeler à la vie des intelligences capables de le connaître. Y a-t-il, en effet, un bien comparable à la connaissance et à la possession de la Divinité ? (N'est-ce pas, en effet, toute la raison d'être des Gnostiques qui proposent un tel but à l'existence ?).

Quoique ce bien sublime fût encore sans appréciateur, faute d'éléments auxquels il se manifestât, la prescience de Dieu contemplait dans l'avenir le bien qui devait naître et le confia à son infinie bonté qui devait disposer l'apparition de ce bien, qui n'eut rien de précipité, rien qui ressemblât à une bonté fortuite, rien qui tint d'une rivalité jalouse et qu'il faut dater du jour où elle commença d'agir.

(Tout ceci répond aux Gnostiques qui affirment que Yaweh créa la matière par accident, sans réfléchir aux conséquences catastrophiques de sa fantaisie, ou encore par vanité, pour montrer sa puissance aux autres divinités. On voit que Tertullien connaissait bien ses adversaires et savait, à l'occasion, leur renvoyer la balle.)

C'est elle qui a fait le commencement des choses : elle existait donc avant le moment où elle se mit à l'oeuvre. De ce commencement qu'il fit naquit le temps, dont les astres et les corps lumineux nous marquent la distinction, l'enchaînement et les révolutions diverses. Ils vous serviront de signes, a-t-elle dit, pour supputer les temps, les mois, les années. (Tout ceci en réponse aux Gnostiques qui, fidèles disciples des Astrologues, prétendaient que les Planètes étaient des Divinités inférieures et parfois malfaisantes.)

Ainsi, point de temps avant le temps pour celui qui fait le temps. Point de commencement pour celui qui a créé un commencement. Ainsi, n'ayant pas commencé et n'étant pas soumise à la mesure du temps, on ne peut voir dans l'infinie bonté divine qu'une durée, immense et infinie, on ne peut la regarder comme soudaine, accidentelle, provoquée à agir. (Comme la bonté d'une divinité capricieuse, capable à d'autres moments d'une volonté malveillante). Elle n'a rien qui puisse lui donner quelque ressemblance avec le temps ; elle est éternelle, sortie du sein de Dieu et, par conséquent, regardée comme sans fin et, par là même, digne de Dieu.

S'il est vrai que la bonté et la sagesse divines caractérisent le don fait à l'homme, n'allons pas, perdant de vue la première règle de la bonté et de la sagesse qui doit marcher avant toute discussion, n'allons pas, dis-je, condamner une chose d'après l'événement, ni décider en aveugle que l'institution est indigne de Dieu parce que l'institution a été viciée dans son cours, mais plutôt entrons dans la nature du fondateur qui a dû procéder ainsi ; puis, à genoux devant son oeuvre, abaissons nos regards plus bas.

Sans doute, quand on trouve dès les premiers pas la chute de l'homme, avant d'avoir examiné sur quel plan il a été conçu, il n'est que trop facile d'imputer à l'architecte divin ce qui nous est arrivé, parce que les plans de sa sagesse nous échappent. (Les Gnostiques disaient bien que Yaweh était un architecte maladroit "Demiurge").

Mais aussitôt que l'on reconnaît sa bonté dès le début de ses oeuvres, elle nous persuade que le mal n'a pu émaner de Dieu, et la liberté de l'homme dont le souvenir se présente à nous s'offre comme le véritable coupable du mal commis (et c'est pourquoi les Gnostiques et nos modernes psychanalystes s'efforcent de nier l'existence de cette liberté, parce qu'elle connote une responsabilité).

Par là, tout s'explique. Tout est sauvé du côté de Dieu, c'est-à-dire l'économie de sa sagesse, les richesses de sa puissance et de son pouvoir. Cependant tu as eu droit d'exiger de Dieu une grande constance et une inviolable fidélité à ses institutions, afin que, le principe étant bien établi, tu cesses, arcion, de nous demander si ces événements peuvent maîtriser la volonté divine.

Une fois convaincu de la constance et de la fidélité d'un Dieu Bon, constance et fidélité qu'il s'agit d'appuyer sur des œuvres empreintes de sagesse, tu ne t'étonneras pas que Dieu, pour conserver dans leur immutabilité les plans qu'il avait arrêtés, n'ait pas contrarié des événements qu'il ne voulait pas. En effet, si originellement, il avait remis à l'homme la liberté de se gouverner par lui-même et s'il a été digne de sa majesté suprême d'investir la créature de cette noble indépendance, point que nous avons démontré, conséquemment il lui avait remis aussi le pouvoir d'en user. Quand on accorde une faculté, s'avise-t-on d'en contraindre ou d'en limiter l'exercice ?"

L'argumentation de Tertullien est remarquable en tous points. Que l'Homme ne se fasse pas juge et partie : il lui faut donc un critère de jugement universel, antérieur au cas à résoudre : ce sera la perfection du monde sans l'homme.

Ensuite qu'il comprenne bien la nature d'un être intelligent, donc maître de ses actes : cette maîtrise est à la fois liberté et responsabilité, les deux faces d'une même réalité avec toutes leurs conséquences. Et surtout que l'homme n'aille pas demander à Dieu de modifier son plan de la création, parce qu'il n'en a pas fait bon usage : ce serait pour lui un moyen de se rendre maître de la volonté divine et de lui imposer sa volonté propre à la suite de ses erreurs ; comme si un coupable, déféré au tribunal, voulait obliger le juge à modifier la loi pour l'adapter au nouvel état de fait créé par sa faute. (N'est-ce pas d'ailleurs ce que nous voyons aujourd'hui : les lois modernes ne sont plus l'expression d'un ordre objectif des choses, mais de la pratique courante devenue habitude codifiée).

Cette explication par le Libre-Arbitre suppose, pour être pleinement probante, que l'on ne fasse pas d'erreur sur la Liberté. En effet, selon la Philosophie du Sens-Commun, la volonté est soumise à l'intelligence, laquelle est soumise à la connaissance, laquelle à son tour est sous la dépendance totale de la réalité.

Ainsi, il existe un ordre objectif des choses et notre volonté peut se trouver alors en opposition avec cet ordre : c'est le Mal. Parce que nous connaissons, nous pouvons penser un autre ordre que celui qui nous est donné ; nous gardons sous un certain rapport une distance avec le Réel qui donne au jeu une marge d'indétermination dans notre vouloir.

Pour obtenir une pleine Liberté qui soit une Indépendance totale du Réel créé, les Philosophes modernes vont placer la Volonté à la source de l'Intelligence. Ainsi l'Homme devient maître du Réel, il décide lui-même du Bien et du Mal. Bientôt, il affirmera que le Mal n'existe pas. Du coup, l'Homme sera libre et irresponsable.

Nous verrons ce cheminement de la pensée hérétique, depuis les Gnostiques, qui refusent la Liberté pour rejeter la Responsabilité, en passant par les Psychanalistes qui nient l'existence du Mal, supprimant du coup la Responsabilité, mais libérant les pulsions, jusqu'aux Marxistes qui déifient l'Homme et en font le "Créateur", le Moteur de l'Histoire. Mais n'anticipons pas !

3° Le SECRET INITIATIQUE

Il y a encore chez les Gnostiques une inconséquence de taille : la Pratique du Secret.

"Nous détenons, affirment-ils, la clé du Salut. Il suffit de "connaître" pour atteindre la Perfection, pour être débarrassé de tout sentiment de

...

culpabilité. Nous possédons le moyen infallible de déculpabiliser les hommes." Et cependant, ce moyen, ils le gardent secret ; ils le réservent à des privilégiés : les Parfaits, les "Elus", les "Cathares", c'est-à-dire les "Purs", ceux qui ont réalisé l'Unité parfaite, qui ont reçu l'Illumination, les "Monoicoi", les "moines", seuls capables et dignes d'une telle Science.

La difficulté, ici, reste sans réponse au regard du simple bon sens. Quand on possède un tel Bien, on veut naturellement le faire partager aux autres. La "Bonne Nouvelle" se crie sur les toits, à moins que l'on soit prisonnier d'un orgueil absurde : en communiquant sa Science à un autre, en effet, on ne la perd pas ; bien au contraire, en la répandant autour de soi, on se grandit soi-même, au moins de toute la reconnaissance et de l'estime que l'on peut en retirer, en plus de la joie que l'on éprouve à faire partager aux autres ses convictions.

A cette difficulté, quelques Apologistes chrétiens ont fait remarquer que les Gnostiques refusaient de répandre leurs écrits parce que la lecture de leurs textes, si obscurs et si indigestes, risquait de nuire à leur réputation et de détourner de leur secte beaucoup d'âmes. Certes ! Toutefois, je pense qu'il faut chercher ailleurs la vraie raison de ce secret.

"*Larvatus prodeo*" : telle est la devise du Serpent. "*Je m'avance masqué*". Pour être adoré, Satan doit se couvrir du masque de Dieu lui-même. Il est "*Singe de Dieu*". C'est une position très inconfortable pour un être, même angélique, qui désire recevoir les hommages des autres. Si le Serpent ôtait son masque et se présentait tel qu'il est réellement, "homicide et menteur", il verrait les hommes se détourner de lui avec horreur et mépris.

Il sait bien que les marques d'adoration qu'il reçoit de ses fidèles s'adressent réellement à Dieu, mais qu'il les a détournés frauduleusement sur lui. Or, il veut être adoré pour lui-même.

Il faut donc qu'il se constitue une Eglise de Fidèles, bien préparés à le reconnaître comme tel. Voilà la raison d'être d'une secte initiatique.

La plupart des hommes se détournent progressivement de cette secte au fur et à mesure qu'ils en voient l'orientation.

Ceux qui vont atteindre la Perfection, les vrais "Elus du Dragon", auront par je ne sais quelle aberration de l'entendement reconnu vraiment le Serpent et lui adresseront alors, en toute "Connaissance", leurs hommages. Mais ils seront, au sens propre, "possédés" et non libres.

Voilà pourquoi les Gnostiques s'efforcent d'inculquer à leurs néophytes la "haine" du Dieu Créateur, Yaweh : c'est la condition préliminaire indispensable à toute Connaissance démoniaque.

Les différents stades de l'Initiation, les divers grades maçonniques, par exemple, sont destinés à trier par éliminations successives tous ceux qui ne sont pas aptes à cette conversion à rebours.

Satan est celui qui connaît. Quand Adam et Eve eurent mangé du fruit de l'Arbre de la Connaissance (de la "Gnose"), "leurs yeux s'ouvrirent". Tertullien ajoute dans son "Traité contre Marcion" :

"*Mais si Adam désobéit, il ne s'emporte point en blasphèmes contre le Créateur ; il ne censure point l'auteur dont il avait éprouvé dès l'origine toute la bonté et qu'il ne convertit en juge sévère que par une volontaire pré-*

varication. Cela est vrai, encore un coup ! Aussi, Adam n'était-il qu'un novice en fait d'hérésie !"

Il n'a pas voulu utiliser la Connaissance acquise pour se dresser contre Dieu ; il s'est enfui tout honteux. Grande déception pour le Serpent ! Il lui faudra à l'avenir préparer des âmes capables de "s'emporter en blasphèmes contre le Créateur". C'est toute la raison d'être des Sociétés secrètes et, principalement, des Sociétés maçonniques.

La FRANC-MACONNERIE, MAITRESSE de GNOSE

La Franc-Maçonnerie est la Congrégation militante de la Gnose. Tous les Maîtres de l'Ordre, savants en science maçonnique, l'ont redit sans cesse. Il suffit pour s'en convaincre d'examiner leurs écrits, leurs manuels de base, rituels et Instructions des différents grades. Mais il est nécessaire de débarrasser ces ouvrages classiques de la F. M. de tout un fatras symbolique ou allégorique qui en rend la lecture si éprouvante pour une intelligence ordinaire. Ainsi, nous découvrirons la substance de leur enseignement et nous serons tout étonnés de nous retrouver en pays de connaissance.

1° La DIVINITE MACONNIQUE

La F. M. est une Super-Religion : "La Maçonnerie, dit le F. Albert Pike (Morals and Dogma), enseigne et a conservé dans toute sa pureté les principes fondamentaux de la vieille foi primitive, qui sont les bases sur lesquelles s'appuie toute religion. Toutes les religions qui ont existé jusqu'ici ont eu un fond de vérité et toutes l'ont recouvert d'erreurs. Les vérités primitives enseignées par le Rédempteur furent plus rapidement corrompues, mélangées et alliées à des fictions que lorsqu'elles furent enseignées aux premiers hommes."

Aussi, "La Maçonnerie, affirme le Dr Mackey, n'a aucunement la prétention de prendre place parmi les religions du monde, entendues comme sectes ou systèmes particuliers de foi et de culte, par quoi nous distinguons le Christianisme du Judaïsme..."

Ainsi donc elle est la Religion universelle (et donc éminemment catholique mais non pas romaine, car cette dernière est la religion particulière des Romains, donc une secte infestée par le microbe et les corruptions du pays et du climat romain). Elle ne demande aux initiés que l'adhésion à deux vérités fondamentales : la croyance en l'existence de Dieu et en l'immortalité de l'Âme ; mais il faut bien comprendre ce que la science maçonnique entend par là.

Albert Pike nous montre "Dieu comme Père infini de tous les hommes..." "La Nature, ajoute-t-il, entendant par ce mot la TOTALITE DES ETRES, voilà ce qui est puissant, actif, sage et bon. La Nature tire d'elle-même sa propre vie, a été, est et sera la cause de son existence, l'esprit de l'Univers et sa Providence elle-même. Il y a, certes, un plan et une volonté, desquels proviennent l'ordre, la beauté et l'harmonie : ce plan et cette volonté appartiennent à la Nature..." On peut se demander comment un être (la Nature) pourrait être cause d'elle-même et donc agir avant d'exister ? Mais peu importe !

"Dieu, ajoute Albert Pike, est l'âme vivante, pensante, intelligente de l'Univers, le Permanent, l'Immuable de Simon le Magicien, l'Un qui est de Platon, etc. (On voit que le savant en science maçonnique connaît les bons auteurs et s'y réfère comme à ses maîtres)."

...

Il précise même : Tandis que l'Indien nous dit que Parabrahma, Brahm et Paratma composaient la première Trinité, que l'Égyptien adore Amon-Ra, Neith et Phta (Thot ou Hermès) et que le pieux chrétien croit que le Verbe habita dans le corps mortel de Jésus le Nazaréen... la Maçonnerie inculque sa vieille doctrine et rien de plus... D'après la Cabbale, Dieu et l'Univers ne font qu'un. Selon Pythagore, Dieu était l'UN, une seule substance dont les parties continues se prolongeaient au travers de l'univers sans séparation. Pythagore fit ainsi de l'Univers un GRAND ETRE, intelligent comme l'Homme, une immense divinité, ayant en soi ce que l'homme a en lui-même, le mouvement, la vie, l'intelligence. Tel est, mon Frère, le Vrai Secret Royal."

Nous reconnaissons là la doctrine de l'Emanatisme, essentielle à la Gnose. Mais il est nécessaire de préciser que la référence à Pythagore s'applique à la secte néo-pythagoricienne, celle qui a composé les "Vers d'Or" dont nous avons parlé.

Le vrai nom de cette divinité maçonnique, c'est "Jéhova", le tétragramme sacré, le "Mot Perdu" base du dogme et des mystères maçonniques. Jéhova (autre forme du mot Yahwé dans la Bible) procède par émanation, s'étend, émet des parties de lui-même dans un espace vide préparé pour les recevoir.

Mieux encore, disent nos savants en Maçonnerie, Jéhova, c'est l'homme lui-même, Adam-Kadmon, l'Archétype (nous dirions, aujourd'hui, le Prototype) de l'Humanité, la première émanation de la divinité, le "Fils de Dieu". Ainsi, "c'est l'Humanité qui crée Dieu, dit le Fr. Pike, et les Hommes croient que Dieu les fit à son image, parce qu'ils le font à la leur". Nous comprenons bien par cette formule que la Divinité maçonnique se crée elle-même en s'étendant sous les formes humaines qui sont les plus parfaites émanations du Grand-Être.

Mais ne confondons pas ! Le "Jéhova", divinité maçonnique, n'a rien à voir avec le "Jéhova" de la Bible, l'autre nom de Yahwé, celui du Dieu créateur. En effet, "La divinité de l'Ancien Testament, dit encore Albert Pike, toujours dans "Morals and Dogma", est partout représentée comme l'auteur direct du Mal, dépêchant aux hommes des esprits mauvais et trompeurs. (Entre parenthèses, il s'agit des anges et des prophètes)... Le Dieu de l'Ancien Testament et de Moïse est ravalé au niveau des passions humaines... c'est une divinité violente, jalouse, vindicative, autant qu'ondoyante et irrésolue ; elle commande des actes odieux et révoltants de cruauté et de barbarie..." La Haine du Dieu Créateur est la pierre de touche, le caractère spécifique de toute Gnose, et c'est un blaspème ! La F. M. l'a emprunté à la Gnose.

2° L'AME HUMAINE

"L'Ame, dit toujours Albert Pike, est d'une nature divine, ayant pris son origine dans une sphère plus voisine de la divinité et y retournant lorsqu'elle est débarrassée de la dépouille du corps et ne pouvant y rentrer que purifiée de toutes les souillures du péché qui se sont pour ainsi dire incorporées à sa substance par suite de son union avec le corps... Le Maçon qui possède le Secret Royal peut montrer que l'âme, lorsqu'elle aura été dépouillée de la matière qui l'entoure et qui l'a subjuguée, lorsqu'elle aura été débarrassée de la gangue qui la déforme, l'âme retrouvera sa vraie nature et s'élèvera par degrés, au moyen de l'échelle mystique des sphères (ce sont les éons de nos gnostiques) pour regagner son premier séjour, son lieu d'origine." Tout commentaire affaiblirait la force de telles affirmations qui sont recopiées directement sur les ouvrages gnostiques.

3° Le GRAND ARCHITECTE de l'UNIVERS

La Maçonnerie s'est proposé pour Finalité la Reconstruction du Temple de Jérusalem, c'est-à-dire la Reconstruction de l'Humanité. Pourquoi reconstruire ? Sinon parce que le premier démiurge, Yahwé, avait raté sa création. Reconstruire l'Humanité pour le Maçon conscient et profondément initié, c'est réaliser le retour à l'Unité des âmes dispersées dans les corps, c'est parfaire la Divinité primitive, en achever la Plénitude, c'est le "Grand Oeuvre". Aussi l'Initiation constitue-t-elle un "choc illuminatoire". Par son initiation, l'Illuminé "ouvre les yeux", voit enfin dans sa religion les corruptions qui ont déformé la révélation primitive et "pénètre dans la Vérité, après avoir erré parmi les erreurs, tout couvert des souillures du monde extérieur et profane..."

Il faut donc purifier l'Humanité et la reconstruire selon le plan d'un Architecte divin. Que l'initié prenne son tablier, s'arme du compas, de la truelle, de l'équerre et du triangle et qu'il se mette au travail : "Notre travail constitue notre culte".

Mais pour cela, il faut procéder avec ordre ; il faut connaître la science de la Géométrie. Le frère initié est un bâtitseur du Temple de l'Humanité ; il lui faut un architecte, un Grand Bâtitseur, un Grand Géomètre : "Le Grand Architecte de l'Univers"... "C'est un contremaître, sous les ordres duquel nous devons travailler comme des ouvriers". Certes, il est divin, tout comme l'Homme après son Illumination par le rite de l'Initiation ; mais il n'est pas la Divinité totale, le "Jéhova".

"La F. M., dit Oswald Wirth, dans son "Livre du Maître", se garde bien de définir le Grand Architecte de l'Univers et laisse à chacun de ses adeptes pleine latitude pour s'en faire une idée conforme à sa foi ou à sa philosophie. Gardons-nous donc de céder à cette paresse d'esprit qui confond le Grand Architecte des Initiés avec le Dieu des Croyants."

Voilà qui est clair : il ne faut surtout pas définir la nature de cet Architecte et ne pas lui donner un nom qui permettrait de l'identifier.

Mais les vrais Initiés, les "Maîtres du Sublime Secret", ceux qui ont pénétré le plus avant dans les mystères du Grand Art royal, connaissent bien son nom. "Le Serpent, dit Oswald Wirth, dans son "Livre du Compagnon", inspirateur de désobéissance, d'insubordination et de révolte, fut maudit par les anciens théocrates, alors qu'il était en honneur parmi les Initiés. Ceux-ci estimaient, en effet, qu'il ne saurait rien y avoir de plus sacré que les aspirations qui nous portent à nous rapprocher progressivement des Dieux envisagés comme les puissances conscientes, chargées de débrouiller le chaos et de gouverner le monde. Rendre semblable à la divinité, tel était l'objet des anciens mystères. De nos jours, le programme de l'initiation n'a pas changé.

Ainsi donc, le Serpent est appelé par les Grands Initiés à débrouiller le chaos d'un monde mal fait par un démiurge maladroit, pour le reconstruire selon un plan parfait, celui du Grand Temple de l'Humanité et ainsi "nous parviendrons à réaliser le dernier Mot du Progrès, l'Homme, prêtre et Roi de lui-même, qui ne relèvera que de sa volonté et de sa conscience". (Ragon : "Cours philosophique")

E. C.

---oOo---

Dans cette galerie des précurseurs commencée avec le dernier numéro, nous avons fait la connaissance d'Adolphe Retté. Continuons avec cet auteur qui, après "Le Sillon", nous introduit dans le monde des "Libéraux" dont il nous montre les diverses variantes.

QUAND UN NOUVEAU CONVERTI OBSERVE
les "Libéraux"

Un précédent article a exposé en quelles circonstances le poète Adolphe Retté, venu "Du Diable à Dieu", a rencontré le Sillon et Marc Sangnier et a reproduit le jugement qu'en connaissance de cause, il portait sur ce mouvement.

Aujourd'hui, il va découvrir les "Libéraux".

A son entrée dans le Catholicisme, Coppée, Huysmans, Dumont l'avaient averti : "Vous allez voir ce que sont les libéraux !..." Pendant les vingt années qui suivirent sa conversion, Adolphe Retté put, effectivement, constater et déplorer leur comportement.

"Je voudrais bien n'avoir pas à critiquer des frères dans la foi qui, malgré leur aberration démocratique, sont le plus souvent irréprochables quant à la soumission aux dogmes.

Ce n'est pas possible. J'ai eu trop lieu d'observer la façon dont les libéraux pactisent avec le régime, anti-chrétien par essence, qui, depuis 1789, marche à l'encontre de la tradition française. J'ai constaté, à trop de reprises, combien ils témoignaient d'hostilité sournoise à tous ceux qui ne partagent pas leur erreur politique et qui réprouvent les alliances auxquelles ils se laissent aller". (1)

Adolphe Retté fait sienne la définition donnée par Paul Bourget :
"Un Catholique libéral est un catholique qui aime beaucoup les libéraux et très peu les catholiques. Ah ! l'étrange déviation de la conscience ! Elle consiste à servir sous son drapeau en détestant, en critiquant des gens qui servent sous le même drapeau et à réserver toute son admiration et toute sa sympathie pour l'ennemi". (2)

Il rappelle aussi les termes dont s'est servi Louis Veillot pour stigmatiser le Libéralisme.

"Le libéralisme est une maladie qui se manifeste par une absence d'horreur pour l'hérésie, par une perpétuelle complaisance envers l'erreur, par un certain goût des pièges qu'elle tend et, souvent, par un certain empressement à s'y laisser prendre". (3)

(1) Adolphe Retté - La Maison en ordre, p. 228.

(2) Paul Bourget - Le Démon du Midi (Tome I, p. 282).

(3) Louis Veillot - Mélanges (3e série, tome 3).

Avant de passer en revue les différentes catégories de "libéraux" qu'il a pu observer, Adolphe Retté propose la définition personnelle qu'il a retirée de son expérience :

"La caractéristique principale des libéraux, c'est qu'ils semblent oublier sans cesse que leur privilège de catholiques -c'est-à-dire d'hommes à qui Dieu octroya l'énorme bienfait de posséder la vérité- implique des devoirs impérieux. On dirait que ces obligations les gênent. On dirait aussi qu'ils rougissent d'attester leur foi devant l'incrédulité régnante. C'est pourquoi ils usent de l'équivoque comme d'un expédient pour se persuader que "servir deux maîtres" ne constitue pas une faute grave envers Notre-Seigneur. Plutôt que de l'avouer, ils subtilisent afin de justifier leurs avances aux ennemis de Dieu. Ils marivaudent avec eux sous prétexte de "moindre mal", comme s'il y avait des degrés dans le fait de nier la Révélation. Bref, ils donnent dans tous les pièges que dispose à leur intention l'athéisme au pouvoir, tant ils ont hâte de se conformer le plus qu'ils peuvent à ses mœurs et pratiques. Il leur arrive pourtant d'éprouver, de loin en loin, quelques scrupules. Mais bientôt ils se rassurent en se répétant qu'ils fortifient l'Eglise parce qu'ils laissent de côté les principes sur lesquels Dieu la fonda. Cette illusion les enveloppe de mirages à ce point qu'ils deviennent les amants passionnés de la chimère et qu'ils méritent qu'on leur applique la sentence de Bossuet : "C'est un grand dérèglement de l'esprit que de voir les choses comme on désire qu'elles soient et non comme elles sont réellement". (4)

Parmi les libéraux, Retté distingue les optimistes qui estiment que tout va bien, que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles et qu'en définitive, il n'y a pas lieu de s'en faire. Tout s'arrangera puisque Dieu l'a promis. Cet optimisme béat conduirait en fait au refus pratique de l'effort. L'avènement du règne de Dieu exige notre collaboration assidue.

Il dénonce ensuite ceux qu'il nomme les hybrides. Ils sont stériles parce qu'ils pratiquent le compromis entre les dogmes de l'Eglise et les faux dogmes de la Révolution en subordonnant fréquemment les droits de Dieu aux droits de l'homme. Ils estiment -singulière naïveté- sinon se concilier leurs adversaires du moins atténuer la malfaisance de leur action politique. Les hybrides déplorent toute proclamation ou toute décision de l'Eglise, trop appuyée. La proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, du Syllabus, de l'Infaillibilité pontificale, les a toujours trouvés réticents et parfois sournoisement hostiles. Ils veulent bien plaire à Dieu, mais ne pas offenser le Diable. (5)

La troisième catégorie, selon Retté, est celle des anarchistes inconscients. A son époque, ils gravitaient dans les parages du Sillon, allant souvent au delà pour aboutir au relativisme doctrinal et aux pires alliances idéologiques et politiques.

Enfin, une place de choix doit être réservée aux Courtisans de la Finance. Ils sont discrets mais nombreux, ces libéraux, serviteurs de Mamm n.

(4) Adolphe Retté - Jusqu'à la Fin du Monde (p. 95/96).

(5) La race des "hybrides" n'est pas éteinte. Saint Pie X reste la bête noire du clan. "Je ne suis pas de cette paroisse", ironisait François Mauriac. Personnellement, j'ai entendu un prêtre, professeur de Faculté catholique, déplorer la proclamation du dogme de l'Assomption comme inopportune.

Leur dureté de coeur, leur avarice, leur égoïsme se pare de considérations spécieuses, voire d'hypocrisie, pour justifier leur âpreté au gain et leur mépris du pauvre.

Sans doute, depuis que fut faite cette analyse, des mutations sans nombre se sont opérées. Les rapports entre l'Eglise et le monde politique ont évolué. Les mentalités ont changé ; les situations sociales aussi. Le monde du dernier quart du 20e siècle n'est plus du tout celui des années 1920/1930.

Néanmoins, un observateur attentif n'aura pas de peine à retrouver chez certains catholiques d'aujourd'hui (pour qui le terme de "libéral" ne signifie plus grand'chose) les tendances de leurs aînés, terriblement accentuées (je pense en particulier au libéralisme doctrinal, au laxisme des moeurs dans les meilleures familles, à l'abandon des traditions, à l'ignorance des droits de Dieu). Une grande infidélité est toujours précédée de nombreuses petites infidélités. Faute de les avoir suffisamment dénoncées et combattues en temps utile, nous avons été précipités dans une catastrophe sans précédent. Les jeunes qui nous suivent et qui sont conscients de la situation pressentent l'ampleur de la tâche qui les attend.

Adolphe Retté a crié dans le désert et tant d'autres prophètes avec lui, ensevelis aujourd'hui dans un profond oubli. Son enseignement est d'une évidente actualité. Il est significatif que les dernières lignes qu'il ait écrites trois jours avant sa mort (8 décembre 1930) se présentent comme la conclusion de son message. Les voici :

"5 décembre - Louis Veillot a écrit : "Catholiques, dites à la société qu'elle est dans le faux et qu'elle périra... Dites-lui que Jésus-Christ est le créateur, le distributeur et l'ordonnateur de la liberté, de l'égalité et de la fraternité. Dites-lui qu'en dehors de Jésus-Christ, ces mots cessent d'exprimer des choses vraies et ne sont plus que les passeports falsifiés de l'erreur sanglante, des lettres de créance de la mort".

"Voilà qui est profondément juste et c'est une allusion cinglante aux illusions de certains catholiques qui éprouvent le besoin singulier de rendre un culte à la Révolution. Ces pauvres gens ne parviennent pas à se rendre compte que la liberté, l'égalité, la fraternité, conçues selon les prétendus Droits de l'Homme, ont engendré la négation des seuls droits réels : les Droits de Dieu, ayant pour corollaire les devoirs des hommes..." (6)

F. M. d'A.

(6) Adolphe Retté - En attendant la Fin - Journal posthume (p. 177).

Les personnes qui abordent pour la première fois la lecture de ce Bulletin seront peut-être étonnées d'y trouver un article de philosophie fondamentale tel que celui-ci, accordant tant de place à la métaphysique alors qu'on attendrait l'Histoire.

Les abonnés anciens connaissent déjà les raisons de ce fait : ils savent qu'à la racine de la crise actuelle réside un vice de la pensée moderne qu'il est vital de débusquer, le rationalisme dans ses deux facettes soeurs-ennemies, le matérialisme et l'idéalisme.

Pour bien comprendre l'erreur, dans ses aspects divers et dans ses cheminement au fil des siècles, il est nécessaire de rappeler d'abord les éléments de la vérité. C'est de bonne méthode et, de plus, cela est devenu indispensable de nos jours où l'erreur a tant d'emprise que même certains esprits, opposés à la Révolution en général, lui sont néanmoins soumis sur ce point, ce qui explique d'ailleurs que bien des argumentations contre-révolutionnaires sont, en toute bonne foi, bâties sur le sable.

L'ambition de ces pages est donc de constituer le point de départ de l'histoire de la chute de la pensée moderne : que nos lecteurs s'en pénètrent dans cette intention, leur effort sera récompensé.

La MATIERE et la FORME, la PUISSANCE et l'ACTE

Est-il donc si difficile, surtout lorsqu'on est chrétien, donc prévenu de l'idée de création ex nihilo, de comprendre que de même que dans le monde des esprits purs, c'est-à-dire des "esprits séparés (de la matière)", dans le monde des anges, selon la terminologie judéo-chrétienne, ce qui reçoit l'actuation, ce qui donc reçoit l'être, l'exister, l'existence, c'est l'esprit, de même dans le monde de la matière, puisque les êtres y sont matériels, ce qui reçoit l'actuation, ce qui reçoit l'être, l'exister, l'existence, c'est la matière, et que ce qui fait exister en acte, ce qui actue, bref ce qui donne l'être, l'exister, l'existence à la matière, donc à un être matériel, c'est la forme d'existence que la matière reçoit et revêt pour être, exister ?

Cette forme d'existence que reçoit et revêt la matière pour être, exister, donc pour donner l'être à un être matériel, ce n'est pas autre chose que ce qu'Aristote et saint Thomas d'Aquin appellent la "forme" (1).

(1) Ici, le mot "forme" a donc un sens différent du sens obvie, du sens retenu par la généralité de nos contemporains. Pour ceux-ci, le mot revêt le sens de "figure", de "configuration", d'"ensemble des contours d'une chose" -ainsi parle-t-on de la "forme d'un visage". Il traduit, par là, une notion de limite, de tracé d'une surface, d'une étendue : il est ainsi de l'ordre de la quantité. Pour que la matière manifeste son caractère quantitatif, lequel est exclusivement de son ordre, il faut de toute nécessité qu'elle ait été actquée, qualifiée, déterminée par et sous une forme (d'existence). La "forme", au sens aristotélicien et thomiste, c'est cela même : elle donne l'être, l'exister, l'existence à la matière ; elle la détermine, la qualifie telle ou telle. Elle confère ce qu'elle est à la matière, savoir un statut d'existence. Et c'est dire tout simplement qu'actuant telle ou telle la matière, elle actue tel ou tel être matériel.

Et la "forme", lorsqu'il s'agit de l'actuation d'un vivant matériel, bref d'une matière actuée vivante, on l'appelle l'âme.

Ainsi, pour les vivants matériels, est-il trois genres de "formes" ou "âmes", et cela relève d'un constat :

- la forme ou âme végétative qui donne l'être et la vie à cette existence matérielle qu'est la plante ;

- la forme ou âme animale qui donne l'être et la vie végétative et animale à cette existence matérielle qu'est l'animal ;

- la forme ou âme intellectuelle qui donne l'être et la vie végétative, animale et intellectuelle à cette existence matérielle, à cet "animal raisonnable", comme l'appelle Aristote, qu'est l'homme.

D'où il résulte, eu égard au constat de cette hiérarchie des formes ou âmes chez les êtres matériels, qu'il est philosophiquement nécessaire de concevoir une continuation de "l'échelle des êtres" dans le monde des "esprits séparés" (de la matière), dans le monde des anges. Un trou, un vide entre les échelons constitutifs de la hiérarchie des formes ou âmes naturelles -bref des êtres naturels, matériels- et l'Esprit pur qu'est Dieu, n'est pas recevable. Déjà Platon et Aristote en avaient eu conscience. Saint Thomas en explicitera l'intuition nécessaire, confirmée par le dogme catholique.

Ainsi nier l'existence des "esprits séparés", des anges, non seulement pour un catholique (pour qui cette existence et cette hiérarchie qu'elle implique sont réclamées par la foi), mais aussi pour tout penseur, tout philosophe, est absurde. Ce qui prouve -et là je m'adresse à mon vieil ami- combien la raison individuelle et la foi surnaturelle loin de s'opposer, comme il le voudrait croire par "défiance à l'égard de la raison" (qu'il confond, comme tous les "intuitionnistes" avec le rationalisme), sont faites, au contraire, pour se conjuguer et s'expliquer mutuellement.

suite note 1) La "Figure", la "configuration" ne donne pas l'être à la matière, donc à un être matériel. Elle n'est, en elle-même, qu'une manière d'être qui survient, qui arrive (accidit) à une matière déjà actuée, bref à un être déjà subsistant, à un sujet. "L'être du sujet, dit saint Thomas, ne provient pas de quelque chose qui lui arrive (accidit)", cela qui lui arrive est un "accident", une "manière d'être". Ce n'est pas d'être grand ou petit, gros ou maigre, chevelu ou chauve, manchot ou cul de jatte qui donne l'être à l'homme ! Au sens aristotélicien et thomiste, la "forme" donne l'être, l'exister, l'existence, forma dat esse. On appelle :

- "forme substantielle", celle qui donne l'être, l'exister absolument, simplement. Nous l'avons appelée pour faire court "forme d'existence", car elle actue, actualise la matière. Elle lui confère, en effet, ce qu'elle est par essence, un statut d'existence. Elle ne relève donc pas de l'ordre matériel ; elle est d'ordre matériel, de l'ordre de l'idée : idée d'un statut d'existence déterminée.

- "forme accidentelle" (dont la "figure" n'est qu'une espèce), celle qui donne l'existence à un "accident", à une "manière d'être", à une matière déjà actuée, à un être matériel déjà subsistant (= substance), à un sujet, dont il est en capacité, en puissance : un caillou, en effet, n'est pas en capacité, en aptitude, en puissance d'être chauve ou chevelu, manchot ou cul de jatte, alors que l'homme est.

Nous avons écrit : dans le monde de la matière, puisque les êtres y sont matériels, ce qui reçoit l'actuation, ce qui reçoit l'être, l'exister, l'existence, c'est la matière, et ce qui fait exister en acte la matière, ce qui lui donne l'être, l'exister, l'existence, c'est la forme d'existence que la matière reçoit et revêt pour être, exister.

Si l'on nous a bien compris, cela signifie que la matière n'a pas d'existence par elle-même : ce qui lui donne existence, c'est la forme d'existence qu'elle reçoit et revêt.

"La forme (d'existence) est ce qui donne l'être à la matière... La forme fait exister en acte la matière... La forme est l'existence en acte de la matière"

Ces formules aristotéliennes et thomistes permettent de comprendre combien il est vain de séparer -distinguer n'est pas séparer- la forme d'existence de la matière d'avec cette matière existence, puisque la forme d'existence la lui procure, puisque la forme d'existence en est son existence en acte, son actuation. Comment, en effet, séparer la forme d'existence d'une chose d'avec l'existence de cette même chose ?

C'est dire que la matière et la forme, considérées en elles-mêmes, ne sont pas deux choses, deux substances, deux êtres. D'une part, la matière n'a d'existence que par et sous une forme (d'existence) qui la lui confère et, d'autre part, la forme n'a d'elle-même d'existence que par le fait qu'elle est l'existence en acte de la matière.

Cela seul a l'être, l'exister, l'existence, le mixte, le composé matière-forme ; et le mixte, le composé matière-forme, c'est cela la substance, l'individu particulier, bref l'être matériel en acte. Autrement dit : il n'est qu'une seule existence pour la matière et la forme. Cette existence commune de la matière et de la forme, c'est l'existence même de l'être matériel, lequel n'est autre qu'un composé matière-forme.

Dans ce composé, ce mixte matière-forme qu'est la substance, l'être matériel, l'individu concret, matière et forme ne sont donc pas deux choses juxtaposées, deux êtres absolus réalisés chacun pour soi, mais bien les constituants d'un même existant matériel.

L'unité substantielle n'est pas une simple unité de rapports. Si la substance, si l'individu concret est vraiment un, il faut convenir qu'il a en lui la réalité unique qui fait son unité : autrement cette unité ne serait qu'un mot. Un philosophe réaliste se doit de désigner à l'intérieur de la matière en acte, de l'être, de l'individu concret, cette raison ontologique, cette cause réelle, ce principe actuel d'unité.

Certes, matière et forme sont deux : leurs essences sont irréductibles, la matière est principe d'extension quantitative ; la forme est principe qualitatif : elle qualifie une existence matérielle. La qualité humaine, qui détermine en existence cet être matériel qu'est l'homme, n'est pas la qualité chevaline qui détermine en existence cet être matériel qu'est le cheval, ni la qualité cristalline calcaire qui détermine en existence cet être matériel qu'est le marbre etc.

{ Dire que la matière et la forme s'unissent, ce n'est rien expliquer. Il faut indiquer en quoi et comment : leur rencontre, sans plus, ne créerait qu'une unité de rapports, donc un tout composé, fort éloigné de cette unité irréductible qui appartient à l'être, à l'individu concret. Matière et forme ne font vraiment un que si un même élément, absolument singulier, rigoureusement unique est présent en elles, les pénètre également l'une et l'autre. Et cet

{ élément, c'est la communauté de leur existence. La matière et la forme consti-
tuent un seul être parce que, dépourvues l'une et l'autre d'existence propre,
elles communient l'une et l'autre en une existence unique qui les réalise à la
fois.

Or, nous l'avons dit, l'âme n'est pas autre chose que la forme d'exis-
tence) d'un vivant matériel : elle fait exister en acte, elle est l'existence
en acte d'une matière en aptitude, en puissance de vie, bref elle actue un être
matériel, un individu concret du genre vivant.

Pas plus donc que la matière et la forme pour tout corps brut, tel que
le caillou ou l'atome, ne sont deux choses, deux substances, deux êtres, *le*
corps et l'âme, pour tout être matériel du genre vivant, ne sont deux choses,
deux substances, deux êtres : ce sont les principes constitutifs de tout être ma-
tériel du genre vivant, s'agirait-il de l'homme. L'homme n'est-il pas, comme tout
être de ce monde, de la matière actée ?

Parenthèse : En son fond, comme la forme est idée -idée d'existence,
idée de statut d'existence- la matière est un pouvoir défini, idée encore,
par rapport au grossier matérialisme qu'on imagine, et auquel n'a pas su ré-
sister Descartes, puisque pour lui l'essence de la matière, c'est l'étendue.
(2)

Quoiqu'il s'agisse alors de la "forme accidentelle", celle-là même qui
ne donne pas l'être absolument -simpliciter- à une matière, donc à un être maté-
riel, mais qui s'ajoute (accidit) à une matière en acte, bref à un composé
matière-forme, à une substance, à un individu concret, donc qui donne l'être,
l'exister, l'existence à un "accident", à une "manière d'être" à un être déjà
actué par une "forme substantielle", nous emprunterons, pour le mieux comprendre,
au mode de faire propre à l'homme, dont ces concepts de matière et de forme sont
d'ailleurs abstraits.

Lorsque l'architecte pense faire une maison, il a, en lui, l'idée de
maison (= forme) et l'idée de matériaux (= matière) ayant le pouvoir défini de
se revêtir du statut d'existence, de la forme d'existence maison, imaginée par
lui. C'est si vrai que c'est du choix des matériaux que dépendra en une large
mesure son idée de maison.

Dans l'esprit de l'architecte, ces deux idées sont distinctes non seu-
lement parce qu'elles sont deux, mais aussi parce qu'elles sont, chacune, tirées,
extraites, abstraites de réalités concrètes distinctes et mêmes séparées : l'idée
de maison est abstraite des abris que nous offre la Nature (cavernes, grottes,
etc.) ; l'idée de maison n'est en soi que l'idée d'un abri ; et l'idée de ma-
tière est abstraite de matériaux déjà en acte, eux aussi, ayant le pouvoir défini
de se revêtir de la forme maison, ou, si l'on préfère, susceptibles de réifier,
de "chosifier" l'idée maison.

(2) A propos de la matière, Descartes in Le Monde écrit : "Je conçois son étendue
ou la propriété qu'elle a d'occuper l'espace, non point comme un accident (= une
manière d'être, qui lui est propre), mais comme sa vraie forme et son essence".
Descartes fait donc de la matière une substance, un être. Leibniz, dont on pré-
tend cependant qu'il corrige Descartes, fait de même, à cette différence que si
Descartes fait de la matière une substance inerte, Leibniz en fait une "substance
agissante", une "force active". C'est tout un -aussi absurde !

Tout le monde comprend que c'est la combinaison, l'assemblage, l'union de ces deux idées qui permet de donner l'être, l'exister, l'existence à la maison imaginée par l'architecte. Ainsi donc, la maison-construite est, dans l'esprit de l'architecte, une troisième idée qui procède de l'union, de l'assemblage des deux premières.

Notons-le ! Jusqu'ici tout est à l'état idéal, à l'état d'idées, tant que la maison n'est pas produite, construite, bref tant que l'idée de maison-construite n'est pas réifiée, "chosifiée" par et dans une matière.

Or, ceci va nous permettre d'aborder les notions de causes, de les distinguer et de les inventorier, comme le fit Aristote.

Jusqu'ici, nous nous trouvons face à trois causes :

-- une cause formelle : la forme, l'idée de maison.

"La forme est cause de la matière", écrit saint Thomas in De principiis naturae. La formule est propre à la "forme substantielle", puisqu'elle donne l'être à la matière.

Cependant, en parlant de la "forme accidentelle", telle que la forme-maison qui actue une manière d'être dans une matière déjà en acte, on le peut comprendre : des matériaux, de la matière déjà en acte, supprimez la forme-maison, il n'est de maison - il n'est plus de matériaux incarnant l'idée-maison. De l'argile, supprimez la forme-vase, il n'est plus de vase - il n'est plus d'argile "informée" dans la manière d'être vase.

Si, au lieu de la "forme accidentelle" qui actue simplement un "accident", une "manière d'être", dont la matière en acte est en puissance, c'est-à-dire susceptible de se revêtir, l'on se trouve face à la "forme substantielle", la formule "la forme est cause de la matière" prend son sens absolu, puisque la forme substantielle est cela même qui donne l'être à la matière. "La forme est cause de la matière, en ce sens, écrit saint Thomas, que la matière n'a pas d'existence en dehors de la forme".

Conclusion : Du mixte, du composé matière-forme, supprimez la forme, il n'est plus de matière en acte, et c'est dire qu'il n'est plus de matière, puisque la matière n'a d'être, d'exister, d'existence qu'en tant qu'elle est actée par et sous une forme d'existence qui lui donne l'être, l'exister, l'existence.

-- une cause matérielle : la matière, en l'occurrence les matériaux déjà en acte susceptibles -en puissance- de recevoir le statut d'existence maison, la "forme accidentelle" maison.

"La matière est cause de la forme", en ce sens qu'elle est ce dont une chose, un être matériel est fait. Ainsi, de la maison-construite, supprimez la matière dont elle est faite, il n'est plus de maison, il n'est plus de forme-maison actuant les matériaux. D'un vase, supprimez l'argile, il n'est plus de vase, il n'est plus de forme-vase actuant l'argile.

Si, au lieu d'une matière déjà en acte subissant une forme accidentelle, il s'agit de la matière actée par la forme substantielle, l'on comprend que, si l'on supprime la matière, il n'est plus de forme substantielle, puisque la forme substantielle n'a pas d'existence hors de la matière dont elle est l'acte.

Conclusion : Du mixte, du composé matière-forme, supprimez la matière, il n'est plus de composé, il n'est plus de forme actuant la matière, puisque la forme n'a d'existence qu'en tant qu'elle actue la matière, qu'en tant qu'elle est l'existence en acte de la matière.

-- une cause finale : l'idée de la chose, de l'être matériel en acte, en l'occurrence l'idée de la maison-construite.

Notons-le : tout jusqu'ici demeure à l'état idéal. Il faut donc une quatrième cause pour concrétiser l'idée de maison-construite, bref pour la production de la maison. Il faut :

-- une cause efficiente : cause agente, cause ouvrière, en l'occurrence l'action du maçon.

Relevons que, par ce que nous venons d'inventorier, l'on conçoit immédiatement que la cause efficiente a pour fin l'idée de maison-construite.

"La cause finale est cause de la cause efficiente"... Effectivement, la cause efficiente n'est pas cause de la cause finale. C'est l'inverse qui est vrai : la cause finale est cause de la cause efficiente, car la cause efficiente n'opère que pour atteindre un but, une fin. La cause finale déclenche et détermine la cause efficiente : elle l'actue.

Sans cause finale, la cause efficiente n'est pas en opération, en action. Supprimez la cause finale, il n'est plus d'opération, d'action, de mouvement, de changement, de devenir.

La fin -la maison construite- est cause de la causalité efficiente ou, si l'on préfère, la fin est cause de l'efficience de la cause efficiente. Le maçon existe, il est en acte, mais son efficience n'existe, n'est en acte que lorsque le maçon est mû par la fin, la maison construite.

Conclusion I : "La fin est cause des causes, parce qu'elle est cause de la causalité dans toutes les causes. La fin, en effet, est non seulement cause de la causalité efficiente, parce qu'elle est la raison pour laquelle agit la cause efficiente, mais elle fait aussi que la matière est matière et que la forme est forme, parce que c'est en vue de la fin que la matière reçoit une forme et que la forme "informe" une matière". (saint Thomas : De Princ. nat.)

Conclusion II : La matière et la forme sont des principes corrélatifs, relatifs l'un à l'autre : la matière sans la forme n'a pas d'existence propre, et la forme sans la matière n'a pas d'existence propre. Matière et forme sont les principes constitutifs de l'être matériel, c'est-à-dire du composé matière-forme. Matière et forme sont donc les principes intrinsèques de l'être matériel.

Cause finale et cause efficiente sont les causes extrinsèques -externes, extérieures- à l'être matériel, au composé matière-forme. Pour filer notre exemple : la cause efficiente est le maçon, elle n'est pas la maison construite ; la cause finale est l'idée de maison-construite, la fin est la maison construite ; la cause finale est dans l'esprit de l'architecte et dans l'esprit du maçon : elle n'est pas la maison construite, la maison en acte. (3)

(3) Nous conseillons la lecture du petit opuscule écrit par saint Thomas à l'intention de "frère Sylvestre" pour lui apprendre le rudiment de ce qu'il faut savoir sur les "quatre causes", intitulé De principiis naturae, traduit par Jean MADIRAN sous le titre : les principes de la réalité naturelle, aux éditions des Nouvelles Editions latines, Paris 6e. Nous conseillons aussi, de Marcel CLEMENT, son ouvrage "La Soif de la Sagesse", dont le 1er tome est une bonne introduction à la philosophie grecque jusqu'à Aristote y compris.

Après ce rapide inventaire des quatre causes, posées par Aristote, revenons au texte. Nous avons écrit : lorsque l'architecte pense faire une maison, il a en lui l'idée de maison (= forme) et l'idée des matériaux (= matière) ayant le pouvoir défini, donc étant en capacité, en aptitude, en puissance de recevoir et de revêtir la forme maison, imaginée par lui, bref d'incarner, de réifier, de "chosifier" son idée de maison. C'est de l'assemblage de ces deux idées que procède, en lui, une troisième idée, à savoir l'idée élaborée de maison-construite.

Lorsque Dieu crée, il n'a pas, en lui, deux idées, dont l'une serait celle de la matière et l'autre celle de la forme à donner à cette matière, en sorte que l'idée de la créature matérielle qu'il voudrait poser en existence serait le produit de leur assemblage.

Ne faisons pas d'anthropomorphisme. Ne prêtons pas à Dieu notre mode de penser et de faire. Dieu ne tire pas, n'extrait pas, n'abstrait pas ses idées de réalités qui leur sont préexistantes. Et de plus Dieu ne fait pas : Dieu objective sa pensée, lorsqu'il le veut, et ce n'est autre que donner à celle-ci l'être, l'exister, l'existence hors de lui. Ce n'est pas un faire : c'est un acte conceptuel.

Ne pas le concevoir reviendrait à faire de Dieu ce qu'il n'est pas, à savoir non l'Acte pur qu'il est (4), mais un être, un sujet en puissance, donc en devenir par rapport à ce qu'il n'est pas. En ce qui nous occupe, ce serait faire de la pensée de Dieu, ce qu'il est, une pensée en puissance, une pensée tirée, extraite, abstraite de réalités qui lui préexisteraient, bref qui en seraient la cause. Mais, dès lors, c'est cette réalité, cette cause qui serait Dieu. En effet, comme le dit Aristote, on ne peut remonter à l'infini la série des causes, serait-ce parce que l'infini n'a pas plus de possibilité pour l'être que pour la pensée. Et c'est dire qu'il faut poser un point d'arrêt, à savoir une cause qui ne soit pas causée, et c'est cela que tout le monde appelle Dieu. A Dieu ne préexiste que Dieu !

Dieu n'est pas un potier, un architecte, un démiurge. Dieu est créateur ex nihilo.

Et c'est dire :

-- d'une part, que Dieu n'est pas la matière de ce qu'il crée,

comme l'imaginent les panthéistes, par défaut de distinction de l'esprit de la matière et par sujétion consciente ou non à la génération animale. Serait-ce le cas qu'il n'y aurait pas création : il y aurait génération, émanation.

Le panthéisme, en son fond, est un monisme de la matière. Tout est matière. L'esprit, l'âme, Dieu sont matière plus subtile que les corps, mais non moins matière qu'eux. Dieu, l'âme, l'esprit sont de même nature, de même "matière" que le monde. Dieu et le monde sont une seule et même chose. Dieu, c'est le monde et le monde, c'est Dieu. Ils n'ont qu'une existence commune : leur être est commun.

Vu qu'il n'est qu'une seule chose, qu'il n'est qu'une seule existence, qu'un seul être commun à Dieu et au monde, l'on fait de cette existence, de cet être, la substance même du tout du réel, du tout du tout des êtres.

(4) L'état d'Acte pur, attribué à Dieu, par Aristote, n'est autre que la formulation philosophique de la définition fulgurante que Dieu s'octroie dans la Bible : "Ego sum qui sum : Je suis Celui qui suis".

Il n'est plus DES êtres, il n'est pas LES êtres : il n'est que l'être, l'être du tout des êtres, l'être du tout du tout du monde, dont on fait l'Un-Etre, dont on fait l'Un-Dieu.

"La multiplicité n'est qu'une apparence : seul l'Un est. Et cette Unité, c'est le Dieu", dit Xénophane (570-478), dont Parménide sera le disciple. "Il est l'Un sans Second... Il est sans cause et sans effets, sans rien qui ne soit autre que lui-même... Il est l'Omniprésence, car il pénètre de son Nom la totalité de son être... Il est Brahma", disent les textes védantiques. "Il est l'Etre, nécessairement un... sans commencement et sans fin, sans naissance et sans mort, immobile : sans bornes... perfection suprême qui, telle une sphère entièrement ronde, du centre à la circonférence, est partout égale et pareille... Il est ce à quoi rien ne manque : sinon il lui manquerait tout", écrit Parménide.

Dieu, c'est cela, l'Un du tout du tout du monde, l'Un-Etre du tout du tout de ce monde, saisi en l'unité de son tout, en l'unité de ce tout du monde, qui, de soi, engendre à perpétuité le même dans le même, par nécessité, comme la femme en grossesse enfante par nécessité. La Nécessité, le Destin, le Fatum, est la loi tutélaire, violente et inflexible, interne au tout du monde, à l'Un-Etre du tout du monde, lequel est le Dieu.

Tel est le Dieu du panthéisme : un Dieu-Immanent au monde, un Dieu-ture, un Dieu-Emanant, émanant, car le monde, la Nature est en perpétuelle gestion, en perpétuelle parturation, et que Dieu et la Nature, Dieu et le monde sont une seule et même chose, une seule et même substance, une seule et même réalité, bref un seul et même être.

Dès lors, évidemment, les êtres qui en émanent, puisqu'ils en émanent, n'ont pas d'être propre : ils sont le même dans le même. Ils n'ont d'être que de l'être du sujet dont ils émanent, lequel est l'Un-Etre du tout du tout du monde, lequel est l'Un-Dieu.

Ebloui par la saisie de l'être, on ne perçoit pas que l'être, dont on fait une réalité, et une réalité unique, dont on fait le Dieu, n'est que la réalisation, l'objectivation d'un universel, c'est-à-dire de l'idée d'être abstraite de l'être, de l'exister, de l'existence du tout du monde. Dieu n'est pas un abstrait, une idée, un concept.

Comprenons le mouvement de penser qui pose ce monisme de l'être, fondateur du panthéisme, et qu'Aristote réfute de manière exhaustive par sa doctrine de l'hylémorphisme. (5). De ce que l'être est commun à tous les êtres, l'on en

Aristote, tant dans sa Philosophie de la Nature (= Physique) que dans sa Métaphysique, montre que la multiplicité et l'unité se trouvent dans les êtres individuels, lesquels sont uns par la forme d'existence (la forme substantielle) identique en tous, mais multiples par la matière qui les individualise et les diversifie. Pierre, Paul, Jacques sont uns par la forme homme, mais sont distincts et différents, donc multiples par la matière qui les individualise et les diversifie. Autrement dit : ils sont uns par leur participation à une même forme, une même essence, mais ils sont distincts et différents entre eux, donc multiples, par la matière qui les individualise. C'est la doctrine hylémorphique.

fait une réalité, et une réalité unique. Bref, l'on en vient à dire et penser l'être est un, et, dès lors, à ne voir dans la diversité des êtres et des phénomènes que de pures apparences, donc à nier la réalité de l'expérience.

S'il n'est qu'une réalité, l'être, tout ce qui n'est pas l'être n'est rien. Si, par exemple, Pierre est l'homme, Paul et Jacques ne peuvent pas l'être ou s'ils le sont, Pierre est Paul et Jacques. De même, si Pierre est l'être, il n'est pas d'autre être que Pierre, ou s'il en est, ils sont Pierre, puisque Pierre est l'être.

Certes, l'idée d'être est la plus universelle qui soit puisqu'elle est l'idée de toutes la première. Rien, en effet, ne peut être connu et pensé par l'intelligence -fût-ce le néant- que sous la dépendance de cette idée initial on ne pense pas rien, on pense de l'être.

Cependant, ce qu'il faut dire avec Aristote, c'est que l'idée d'être vu sa suprême universalité, n'est en soi qu'une simple accolade qui, à la manière d'un confus réceptacle, renferme et réunit, toutes les autres, et que l'être n'a de sens défini que dans ses espèces, à savoir les "catégories", comme les appelle Aristote, c'est-à-dire les façons d'être. Ce que l'on exprime en disant que l'être est une notion analogue, et non univoque, comme l'imaginent les panthéistes. (

(6) Ce qui est univoque, c'est ce qui est participé par plusieurs selon une conception objective identique, ce qui est participé ex aequo. Par exemple, le mot "animal" a un sens univoque, lorsqu'il est appliqué à la puce, à la poule, au chien et à l'homme. Tous participent ex aequo du concept animal ; puisque individuellement pris, sont une "substance matérielle animée" -définition même l'animal- bref répondent au même concept.

Ce qui est analogue, c'est ce qui est participé par plusieurs à une même notion, mais chacun à sa manière. L'analogue est une notion réellement commune, répondant à des rapports réels entre ce qu'elle réunit, sans ce que ces rapports la participent de la même manière, bref ex aequo.

Ainsi, c'est parce qu'il y a une certaine ressemblance dans le mode d'agir du bélier, instrument militaire, ou du bélier, instrument hydraulique, avec le bélier, mâle de la brebis, que le mot bélier est, ici, un terme analogue, fondé sur l'unité d'analogie. L'adjectif "bon" est participé par une boisson, un plat, un instrument, un vivant etc., c'est ainsi que l'on parle d'un bon vin, d'une bonne soupe, d'un bon fusil ou d'une bonne automobile, et d'un bon chien ; mais aucun ne participe ex aequo de la notion de bonté.

L'unité de l'être est de ce genre, c'est une unité d'analogie : tout ce qui peut désigner étant être, et présentant comme tel des propriétés communes et de réels rapports, mais sans former pour cela, sous l'accolade qui les unit, une unité réelle.

Si l'on attribue au mot "être" une unité univoque et non analogue, on traite l'être comme un concept de genre, comme un genre : on le réalise, on le détermine, on le signifie, on le définit, on en fait un être, tel être, donc tout ce qui n'est pas cet être, tout ce qui n'entre pas dans la définition de cet être, n'est pas, ou s'il est, il est cet être.

L'être ne supporte pas de définition : le définir, c'est le réduire à un mode d'être. C'est en faire un concept, et qui plus est un concept de genre. C'est vrai que l'Être par soi, qui est Dieu, est indéfinissable. Ce qui ne veut pas dire qu'il soit inconnaissable : on le connaît à titre de cause première.

Certes, chez les Anciens, cet effort de penser l'être est bouleversant à maints égards ; mais il ne l'est plus de nos jours. Ce qui était hier un haussement de la pensée y devient aujourd'hui un recul.

Hier, on cherchait à s'évader du chaos mental, engendré par une pensée liée au phénoménal, et qui enfantait le polythéisme. On cherchait, au delà du remuement continu des êtres et des choses, de leur flux insaisissable, et de la pensée qui leur était liée, un point fixe où le réel et la pensée trouveraient leur repos. (7)

On crut l'atteindre en prenant ce monde phénoménal en son tout, en le saisissant en son être-un, et de cet Etre, unissant la pensée et l'objet de la pensée dans sa réalité unique, au point que le sujet s'y néantisse, l'on en fit l'Absolu, le Dieu. On ne perçoit pas encore que l'on traite l'être comme une forme, c'est-à-dire comme une façon d'être, en l'occurrence la forme, la façon, le genre d'être du tout du monde ; on ne voit pas encore que l'être est transcendant à toutes les formes et se réalise différemment dans chacune.

Bref, l'on ne voit pas que l'on demande l'absolu à l'immanent, alors qu'il est dans le transcendant, l'absolu à l'abstrait, à l'universel, alors qu'il est au-dessus de la distinction du concret et de l'abstrait, relié à eux, comme le montreront Aristote et saint Thomas, par des analogies qui le laissent à sa transcendance et à son mystère.

Certes, l'exigence d'unité, d'immutabilité, d'éternité, d'identité de la pensée et de l'être est justifiée. On la ressent vivement, et elle a le mérite de fuir le polythéisme ; mais on l'objective trop tôt.

{ Il faudra attendre Socrate, Platon et Aristote, dont la pensée aura été mise en branle par une réflexion d'Anaxagore, pour ne plus chercher un point fixe où le réel et la pensée trouveraient leur repos, mais, au contraire, leur source, l'Etre par soi, Dieu. Dieu, source à la fois de l'être et de l'intelligibilité de toutes choses. C'est la conquête rationnelle du monothéisme ! C'est Socrate, Platon et plus encore Aristote.

Oui, il faudra la réflexion d'Anaxagore (570-478) sur son constat d'un ordre immanent au monde pour que la pensée s'ouvre à la distinction de l'esprit de la matière. Qui dit ordre, dit intelligence, et intelligence séparée, transcendante à ce qu'elle ordonne ! Et cette intelligence, cette Pensée, cet Esprit, c'est lui le Dieu.

Mais que de problèmes nouveaux ! Puisque le Dieu est Esprit, Intelligence, Pensée pure, l'on ne peut persister à en faire émaner la matière, bref, les êtres matériels qui peuplent et fondent ainsi notre monde. Et c'est alors que naît - elle ne peut pas ne pas naître, dès lors, chez les penseurs, les philosophes - l'idée de création, et de création ex nihilo.

(7) C'est ce même phénomène psychologique qui conduit tant de nos contemporains au panthéisme hindouiste ou non. Parce que tout leur paraît emporté dans un flux insaisissable, comme dans une roue broyant tout, jusqu'à leur propre moi, ils cherchent alors un point fixe où la pensée et le réel trouveraient leur repos ; et, de ce point fixe, de ce point de repos, ils font l'Absolu, sans voir qu'il n'a pas d'existence en soi, qu'il est, en son fond, qu'une objectivation, qu'une divinisation de leur nostalgie d'un point de repos.

Lorsqu'au gré de cette distinction de l'esprit de la matière, Dieu a paraît comme Esprit, donc nécessairement séparé de la matière, transcendant au monde, le panthéisme ne peut survivre. Celui-ci fut certes un grand moment de pensée humaine en sa quête de l'absolu, de Dieu, de la vérité, mais il doit céder la place à cet ultime haussement de la pensée que sera le monothéisme.

L'arrachement est difficile, puisqu'il réclame de tout repenser, de tout reconstruire à partir d'un Principe transcendant et actif. Des esprits, de peuples entiers ne sauront s'y résoudre. Pas plus qu'à l'avènement du panthéisme des esprits, des peuples ne s'étaient résolus à abandonner le polythéisme. Chaque fois cela exige un nouveau mode de penser, et il est des esprits, des peuples qui ne peuvent y accéder.

Si le panthéisme ne peut résister à cette distinction de l'esprit de la matière, le monothéisme n'apparaît pas d'emblée en sa forme plénière. L'intuition nécessaire est présente, la systématisation en un corps de doctrine est difficile à établir.

C'est pourquoi l'on voit succéder au panthéisme des doctrines d'abord dualistes, lesquelles ne seraient qu'une sorte de retour à l'hylozoïsme si l'on ne considérait les principes de la dualité comme extérieurs à la matière, au cosmos, au monde.

En fait, on sombre dans des doctrines dualistes, parce que l'on ne peut par sujétion au passé, analyser en elle-même l'idée de création et ses conditions rationnelles nécessaires, en sorte que l'on ne fait que juxtaposer dans un seul et même système ces deux notions qui s'affrontent comme des contradictoires : celle d'émanation et celle de création. C'est ainsi que l'on se voit conduit à poser deux principes actifs et premiers : un principe émanant et un principe créateur, dont on imagine cependant pallier l'irrationalité en faisant émaner l'un de l'autre. Cela ne suffit pas à ruiner le dualisme de ces systèmes.

De l'Un-Dieu, conçu, au gré de la distinction de l'esprit de la matière comme Intelligence, Pensée, Esprit, donc séparé de la matière, transcendant au monde, on conserve, par sujétion au passé hylozoïste, panthéiste, le mode émanateur : il est et demeure le Dieu-Emanent. (8). Et, pour inclure l'idée de création que postule cette même distinction de l'esprit de la matière, l'on pose, émané de l'Un-Dieu primitif, un Dieu-second, lequel, lui, est créateur de la matière et du monde, comme on le voit dans le Timée de Platon, et, plus outrancièremment chez les Gnostiques d'hier et d'aujourd'hui, ceux d'aujourd'hui n'étant

(8) Le mode émanateur est, en fait, abstrait de la pensée physicienne, laquelle fait procéder la constitution des éléments naturels (feu, air, eau, terre, c'est-à-dire les qualités de la matière : ignée, aériforme, liquide et solide) par une transformation, une mutation successive d'un élément primordial et éternel, donc émanant de cet élément, comme on le voit chez les penseurs physiciens chinois ou grecs. C'est encore par sujétion à cette idée de mutation des éléments fondamentaux à partir d'un élément entendu de base, relevant des théories physiciennes, que naîtra, sous l'éclairage de la morale naturelle, la doctrine de la métempsychose.

autres que les ultimes initiés de la Franc-Maçonnerie. (9)

L'irrationalité de cette doctrine dualiste est patente. Par sujétion au passé panthéiste, dont la pensée ne sait encore se déprendre, on fait du Dieu-Second, une pure émanation du Premier, et on lui attribue cependant le pouvoir de création de la matière, du monde, que l'on refuse au Premier.

(9) C'est ce même phénomène psychologique qui est à l'origine de la Gnose, issue du mazdéisme, fondé par le mède Zoroastre ou Zarathoustra (660-583). Pour le comprendre, il faut se rappeler que la Babylonie fut un foyer de confluence de tous les courants de pensée, tant profanes que religieux, en provenance des quatre points de l'horizon, et que les religions qui s'y forment, généralement par juxtaposition de ces courants, sont marquées du caractère guerrier des peuples qui s'y succèdent, en sorte qu'est bon leur dieu, mauvais celui de l'ennemi.

Certes, comme toutes les religions naturelles quelque peu élaborées, ces religions de type babylonien ne sont qu'une prise en charge, par une mentalité religieuse, de théories établies par une pensée profane et physicienne, en l'occurrence, semble-t-il, l'hylozoïsme chinois.

C'est ainsi que les éléments-principes, considérés constitutifs par leur assemblage de tout ce qui peuple le cosmos et entendus comme une mutation, au gré de l'action d'un élément-principe actif, d'un élément-principe primordial de nature contraire -vieille réminiscence de l'assimilation de la genèse du monde à la genèse animale- y deviennent les nouvelles et principales divinités.

De l'élément actif, assimilé au Ciel, au Feu du ciel, au Soleil etc., l'on fait le dieu créateur de l'univers et de l'humanité : il est le dieu d'En-Haut qui doit soumettre à lui l'univers et l'humanité. De l'élément contraire, assimilé aux Eaux primordiales, à la lune, l'on fait le dieu ténébreux, infernal, il est le dieu d'En-Bas qui règne sous Terre, celle-ci étant, dans la cosmologie antique, entendue "l'empire du milieu". De l'élément intermédiaire, souvent compris comme le produit des deux autres, assimilé à la Terre -l'empire du milieu- l'on fait la divinité Terre-Mère. Produit ou synthèse des deux autres, elle a un caractère double, instable.

Le mazdéisme accentue ce caractère dualiste. Deux principes contraires se combattent continuellement : l'un bon, Ahura Mazda ou Ormuz ; l'autre mauvais, Angra Mainyou ou Ahriman. L'Empire du Milieu -la Terre et l'humanité- est le jouet autant que l'objet de cette lutte, surtout depuis qu'Ahriman est parvenu à perturber l'ordre de la création d'Ormuz en circonvenant la Femme et, par elle, l'humanité dont elle est la génitrice.

Les Gnostiques accusent encore ce caractère dualiste, dithéiste, au gré de la confrontation de l'idée de création, propre à la tradition babylonienne, et de l'idée d'émanation, apportée par le panthéisme indien, d'une part, et, de l'autre, de la distinction de l'esprit de la matière, contenue dans la tradition juive, et systématisée par la pensée grecque, avec Platon.

Ici, le Dieu-Suprême et bon n'y est plus le dieu créateur de l'univers et de l'humanité, il y est le Dieu-Emanant. C'est son principe contraire et son alter ego émané de lui qui est le dieu mauvais et créateur, créateur de la matière, et que, par haine du peuple juif et de sa religion, l'on assimile à Yahwé, lequel s'affirme lui-même créateur de toutes choses et Père des hommes. C'est lui qui,

Ce n'est pas résoudre le problème posé par l'idée de création : ce n'est que le reculer. Bref, c'est irrationnel, car ce que l'on attribue au Second doit l'être au Premier, vu que le second, son alter ego, émane du premier, donc en partage la nature et la qualité : ce qui est prädicable du Second doit l'être a fortiori du Premier. C'est dire que le Second est superfétatoire, inutile : il n'est qu'une maintenance inconsciente ou non du passé holozoïste où l'on assimile la genèse du monde à la genèse animale, ce qui conduit à poser deux principes premiers actifs et contraires, ce qui est absurde. Ce qui revient à dire, si l'on veut être rationnel, qu'il faut poser un Dieu unique, créateur et des êtres spirituels (les anges) et des êtres matériels. Et ce n'est autre que l'explicitation plénière de l'idée de création ex nihilo. (10)

(suite note 9)

par l'entremise de la Femme, génitrice de l'humanité, enferme et emprisonne dans la matière qu'il crée les âmes humaines, pures émanations du Dieu-Emanant, et leur interdit par là-même de vivre selon leur nature divine. Il est le dieu du mal ; il est l'ennemi du Dieu suprême et émanant et des hommes.

Le manichéisme, fondé, selon une tradition, par Manès, prêtre ou évêque catholique, né en Babylonie en 215, est anti-chrétien, anti-catholique. Le Dieu-Second le dieu mauvais parce que créateur de la matière, c'est Yahwé : c'est lui le dieu du mal, puisque c'est lui qui enferme et tient prisonnières les âmes humaines, pures émanations du Dieu-Esprit et émanant, dans la matière qu'il a créée, et, par là, leur interdit de vivre selon leur nature divine. L'humanité ne peut être affranchie que par la connaissance (= gnose) de la vraie Science, du vrai "Savoir" comme l'appellent Nietzsche et Hegel. La diffusion de ce Savoir constitue l'oeuvre de la Rédemption, commencée par les vrais Prophètes, dont le Christ n'est que le plus grand : il est "fils de Dieu", puisqu'il est émané du Dieu-Emanant et Suprême, obligé cependant pour se faire entendre des hommes de passer par la Femme, c'est-à-dire de se faire homme ; mais il n'est pas le fils de Yahwé, Yahwé est l'ennemi du Dieu-Emanant et des hommes, puisque, par lui, les hommes sont enfermés dans la matière et que, par là, leur est interdit de vivre "comme des dieux", ce qu'ils sont cependant par nature, puisqu'ils sont de pures émanations du "vrai" dieu. L'Eglise du Christ a trahi le Christ, fils du Dieu-Emanant et non du Dieu-créateur. Par sujétion à la Synagogue -laquelle a cependant compris le danger apporté par le Christ, puisqu'elle l'a assassiné- l'Eglise du Christ a trahi le sens même de la mission rédemptrice du Christ, venu affranchir l'humanité des ténèbres dans lesquelles Yahwé, dieu des Juifs, l'a plongée.

(10) A l'analyse du judéo-christianisme, le philosophe doit convenir de sa rationalité : un seul Dieu, créateur et des êtres spirituels et des êtres matériels.

Ce Dieu-Second, chez les Gnostiques (manichéens, cathares, hégéliens) c'est le dieu du mal (11) de la religion mazdéenne, auquel on attribue la création de la matière -le pire des maux, et que, par haine du peuple juif et de sa religion, on assimile à Yahwé- celui-ci ne s'affirme-t-il pas créateur de toutes choses, Père des hommes etc. ? Par le Dieu-Second, créateur, émané du Dieu émanant, nos âmes -pures émanations de l'Esprit-Saint émanant- sont enfermées dans la matière qu'il a créée et, ainsi, leur interdit "d'être comme des dieux".

Ce Dieu-Second, c'est, dans le Timée de Platon, l'Ame du monde, l'Ouvrier qui "fabrique" le monde sensible, matériel. Il est créateur du monde

(suite note 10)

Un seul Dieu en trois personnes : le Père, le Fils et l'Esprit-Saint. "Jésus-Christ, fils unique du Père, engendré et non pas créé, consubstantiel au Père, et par qui tout a été créé... L'Esprit-Saint qui procède du Père et du Fils", dit le Symbole de Nicée. (Dans la tradition gréco-orientale, influencée par le platonisme, il y a "procession en ligne droite" : l'Esprit-Saint procède du Fils, comme le Fils procède du Père). Bref, ici, il n'y a pas trois dieux ; il y a un Dieu en trois Personnes, trois Personnes qui partagent à titres divers une seule et même existence, laquelle est l'existence de Dieu, laquelle est Dieu. Ce qui permet au dogme catholique d'affirmer qu'il n'est qu'un seul Dieu.

La Trinité, révélée par le Christianisme, ne peut être confondue avec les trois dieux, posés par l'intelligence humaine par sujétion à une recherche d'explication de la matière, du monde sensible, physicienne, naturaliste, hylozoïste où la genèse du monde est assimilée à la genèse animale. La Trinité révélée n'est pas une sorte de réduction des Trois dieux, proposés par les religions naturelles : ceux-ci ne s'y prêtent pas, puisqu'ils sont tous des principes premiers actifs et contraires -ce qui est de soi irrationnel. Le christianisme est rationnel, rationnel de la rationalité de Dieu : il n'est qu'un principe premier, il n'est qu'une existence, il n'est qu'un Dieu.

Par la révélation des trois Personnes, Dieu nous manifeste combien il est un foyer intense de vie : foyer unique de relation de vie et d'amour des trois Personnes, c'est le "divin conseil", selon l'expression de saint Paul. Certes, Dieu n'en demeure pas moins, à notre intelligence, un mystère insondable ; mais les mystères chrétiens ne sont pas des abîmes d'obscurité proposés à notre intelligence pour qu'elle y sombre et se ferme : le mystère chrétien est lumière, lumière aveuglante, certes, mais non annihilante. Il en est là, par analogie, comme du soleil : il nous aveugle, mais ne nous détruit pas. L'Intelligence divine, laquelle est Dieu, dépasse certes infiniment la nôtre, mais Elle ne saurait cependant l'inviter à se fermer, c'est-à-dire à s'annihiler, puisqu'Elle la pose en existence.

(11) Le mal n'est pas un être. Ne pas le percevoir relève d'esprits faibles, participe de cette impuissance à analyser l'être en tant qu'être et ses propriétés, ces propriétés que l'on appelle transcendentales parce qu'elles conviennent à tous les êtres, non seulement en ce qu'ils ont de commun, mais encore en ce qu'ils ont de propre. Ces propriétés sont l'unité, la vérité, la bonté ou le bien.

sensible. Il en est l'Ouvrier, l'Artisan, le D miurge, la cause efficiente, car il est le principe actif de la g n se du monde. Il agit dans une r f rence totale   l'Un-Dieu,   l'Un-Bien, Mod le dont il s'inspire pour "fabriquer" le monde, car c'est l'Un-Dieu qui a tout pens  et a tout pens  des choses qui doivent peupler et par l  fonder le monde, en vue du meilleur de chacune et de toutes   la fois. Lui, Dieu-Second, dieu d miurgique, ne fait que r aliser, r ifier, chosifier le monde qu'a pens  l'Un-Dieu, comme un ma on met toute son intelligence   r aliser, r ifier, chosifier l'id e de maison qu'a pens e l'architecte ; car il est aussi cela, l'Intelligence immanente au monde qui proc de de l'Intelligence transcendante qu'est l'Un-Dieu, il est le "premier engendr " de l'Un-Dieu, dit Platon.

Dans un total respect de la pens e de l'Un-Dieu, il r alise l'univers sensible qu'a pens  l'Un-Dieu, et il le r alise non seulement en multipliant les Id es-Formes des choses, pens es par l'Un-Dieu, en les r p tant dans une mati re qui leur convient, comme le potier multiplie l'Id e-Forme vase en la r p tant dans l'argile, mais aussi en ordonnant toutes choses selon cette unit , cette harmonie et cette beaut  qui proc dent n cessairement d'une pens e une, la pens e m me de l'Un-Dieu. Tel est le Dieu-Second, le "premier engendr " de l'Un-Dieu pos  par Platon et qu'il appelle indiff remment dans son Tim e, l'Ame du monde, car il en est le principe actif et intelligent, ou l'Artisan, l'Ouvrier ou le D miurge.

(suite note 11)

L'unit  est la propri t  de ce qui est un, non pas unique, mais indivis . Divis l' tre, l' tre n'est plus un  tre. R duisez une maison en morceaux, il n'est plus de maison. L'unit  et l' tre sont donc convertibles, analogues. L' tre est vrai : il est v ritablement ce qu'il est ; s'il ne l' tait pas, il ne serait pas. L' tre et le vrai sont donc convertibles, analogues. L' tre est le bon, le bien. Le bon, le bien du ch ne, par exemple, est d' tre ch ne. S'il n' tait pas du bien du ch ne, il ne serait pas ch ne : il ne serait pas. L' tre et le bien sont donc convertibles, analogues. Et d s lors se comprend que le mal n'est pas de l' tre, n'est pas un  tre : il n'est pas une notion convertible, analogue   la notion d' tre. Le mal pour un ch ne serait de n' tre pas "bien" ch ne ; mais d s lors qu'il ne serait pas un ch ne, il ne serait pas. Le mal est donc un non  tre.

Le mal n'est pas un  tre et, a fortiori, un dieu. Non qu'il n'y ait pas de mal mais le mal est une limitation de l' tre et non pas un  tre. Le mal n'existe pas en soi : il est une privation de bien, comme le n ant est une privation d' tre.

Le mal n'est donc pas un  tre. Le mal n'est donc pas un dieu. Le mal ne peut  tre pr diqu  de Dieu, puisque Dieu est l' tre par excellence, l' tre absolu.

-- d'autre part, Dieu n'est pas créateur d'une matière qui serait préexistante aux choses, comme d'une étoffe dans laquelle seraient ensuite découpées toutes choses.

Serait-ce le cas que ces choses auraient nécessairement le même genre d'être déterminé par la nature de cette matière originelle, comme, par exemple, de l'argile on ne peut tirer que des choses d'argile. Ce qui distinguerait donc ces choses entre elles ne relèverait que de la quantité, différence de quantité utilisée par chacune, bref leur configuration, leur figure. Mais plus ou moins d'une même chose ne fera jamais autre chose ! Ces choses, en effet, n'auraient pas d'être, d'exister, d'existence propre ; elles n'auraient d'être, d'exister, d'existence que de l'être, de l'exister, de l'existence de cette matière originelle et unique, comme le vase ou l'assiette n'ont d'être que de l'être de l'argile dans lequel ils sont pétris. Et c'est dire que les choses ne seraient que des accidents, des manières d'être affectant un même sujet, cette matière originelle. Leur être serait, en effet, de même nature que l'être de l'accident : il serait ensensis-être de l'être (génitif) - comme l'on dit le blanc du papier ou le rouge de la cerise : l'être du blanc du papier n'a d'être que de l'être du papier, le rouge de la cerise n'a d'être que de l'être de la cerise.

Bref, ce serait réduire tout changement au seul changement accidentel. Or, la Nature nous offre une pluralité et une multiplicité d'êtres, de substances, c'est-à-dire de composés matière-forme ou, si l'on préfère, d'êtres matériels, et nous offre donc des changements substantiels, c'est-à-dire qui affectent le tout du composé matière-forme.

Ce qui est créé, donc ce qui existe, c'est tel être posé en existence : soit tel être matériel, soit tel être spirituel (ange). Ici, c'est une matière actuée, là, c'est tel esprit actué. Ni ici ni là, il n'y a de la matière ou de l'esprit préexistant, dans lesquels seraient en quelque sorte découpés soit les êtres matériels, soit les êtres spirituels.

Toute cette large parenthèse permet de comprendre combien il est absurde d'imaginer - car il s'agit bien là d'un phénomène d'imagination, c'est-à-dire d'une combinaison d'images - la matière préexistant aux choses, comme d'un tissu dans lequel celles-ci ne seraient que des morceaux découpés de différentes dimensions, n'offrant donc que différentes "figures".

C'est le matérialisme, avoué ou non, avec sa fatale explication mécaniciste de la genèse du monde. On se donne la matière et l'on se donne le mouvement que l'on postule co-éternels et préexistant aux choses, au monde. L'on y entend la matière, une, éternelle et émiettée soit en particules (théorie atomiste), soit en éléments préfabriqués (théorie hylézoïste), et l'on pose le mouvement -mouvement éternel, lui aussi- qui emporte ces particules ou ces éléments dans sa ronde fantastique et provoque ainsi leur rencontre, leur association fortuite en agrégats, telle est la phase production des êtres matériels qui peuplent et fondent le monde sensible. Mais ce même mouvement émiette à son tour les agrégats, restituant ainsi les particules ou les éléments à leur ronde folle, c'est la phase destruction. Restitués à leur ronde, ces particules ou éléments sont prêts à de nouvelles rencontres, donc à de nouvelles associations qui forment de nouveaux agrégats.

Tout est dû à la Nécessité, au Hasard...

Laissons l'enfantillage d'une telle conception aux premiers physiciens grecs, remise si sottement en surface par Descartes et ses épigones d'hier et d'aujourd'hui, seraient-ils Prix Nobel, comme Monod, lequel n'a pas compris les conséquences philosophiques de sa découverte de l'ADN, ce "code génétique". Cette découverte va, en effet, à l'encontre de ce qu'il en déduit "philosophiquement" puisqu'elle prouve le prédéterminisme de tout vivant dans son espèce, ce qui témoigne que la finalité est déjà acquise. C'est ce que Aristote et saint Thomas appellent la "vertu formative", laquelle n'est pas autre chose qu'une "vertu de l'espèce", issue des individus engendrant qui participent eux-mêmes de l'espèce et qui l'avaient marquée de leurs caractères -d'où le prédéterminisme du vivant futur, d'où l'hérédité- bref, d'où le fait qu'un grain d'orge ne donnera jamais naissance à un peuplier ou à quoi que ce soit d'autre qu'un épi d'orge. Cette vertu active, Aristote et saint Thomas l'entendaient concrétisée dans les propriétés d'éléments complexes d'une étonnante virtualité, puisqu'ils expriment par leur ensemble les propriétés du vivant futur, y compris celle de son âme, même s'il s'agit de l'homme. Hier encore, tout en affirmant qu'il s'agissait de propriétés physico-chimiques, l'on se demandait quels étaient ces éléments, quelles étaient leurs propriétés : la découverte de Monod montre qu'il s'agit essentiellement des propriétés de l'ADN, celui-ci est le code génétique du vivant futur. Quand la matière du corps nouveau sera, par ce moyen, amenée à l'ultime disposition que requiert pour subsister le composé matière-forme, bref, la substance vivante en voie de devenir, celle-ci recevra alors sa forme, son âme. Oui, même pour l'homme, comme nous le verrons, et même si, pour lui, il faut alors -la matière ne pouvant engendrer l'esprit, donc une âme spirituelle- une collaboration divine.

Monod, comme tant de scientifiques dérangés de philosophie et comme tant de "philosophes" de notre époque, part d'un a priori philosophique fondamentalement rationaliste naturaliste -le rationalisme universitaire de nos Temps- et non de sa propre découverte, donc, en fait, ici du réel, ce qui est un combat pour un scientifique qui se targue d'être aussi un philosophe.

La Matière avec une majuscule, dont serait fait tout être matériel, comme l'appellent Platon, Aristote et saint Thomas, la "matière première" (prote hyle - materia prima) n'a pas d'existence actuelle, d'existence empirique : il n'est pas la matière, il n'est que des êtres matériels aussi variés que sont variées les formes d'existence, les formes substantielles que la matière reçoit et revêt pour être, exister concrètement, bref être en acte. C'est dire que la matière n'existe que par et sous des formes d'existence qui lui procurent l'existence, qui assument ses statuts d'existence : forma est quae d'esse.

Dire que la Matière avec une majuscule, la matière première n'a pas d'existence actuelle ne signifie point cependant qu'elle ne soit rien. La Matière avec une majuscule, la matière première, c'est la matière conçue sans aucune forme, vu que toute forme attribuée à la matière lui imposerait un statut d'existence concrète qui lui interdirait d'en recevoir d'autres : celles qu'elle recevrait, comme nous l'avons vu, ne seraient alors que des "formes accidentelles" n'attendant pas à l'identité, à l'être du sujet. Bref, cela reviendrait à en faire un être matériel, un composé matière-forme unique, comme d'un argile originel d'où les êtres tireraient leur être, par simple division de l'argile primitif. Par là même, il y aurait certes pluralité, mais pluralité d'une même chose, et non pas diversité : plus ou moins d'une même chose ne fait pas autre chose.

Or, le moindre regard sur la Nature en témoigne : il n'est pas qu'une matière, il n'est pas la Matière ; il est des êtres matériels aussi divers substantiellement que sont diverses les formes substantielles que la matière reçoit et revêt. Puisqu'il n'est pas la Matière, mais des "matières" déterminées, spécifiées, qualifiées par un statut d'existence qui leur est proprement individuel, bref qui en fait des individus matériels possesseurs de leur être propre, l'on doit bien concevoir qu'en son fond, qu'en son essence, la matière première n'a aucune forme, donc qu'elle n'a pas d'existence concrète.

Cependant, si l'on doit concevoir la matière première sans aucune forme, cela ne doit pas signifier, puisque la forme donne l'être à la matière, que celle-ci puisse être entendue un pur néant, un pur non-être, comme l'imagina Platon. Si la matière première était telle, dit Aristote, elle ne pourrait jamais recevoir et revêtir l'existence : le néant ne devient pas l'être !

La Matière avec une majuscule, la matière première est quelque chose et quelque chose de positif - physiquement positif, quoique ce ne soit pas quelque chose de physiquement réalisé, actué.

"Ce qui peut exister, mais n'existe pas, est appelé l'être en puissance, et ce qui existe est appelé l'être en acte, quoniam quoddam potest esse licet non sit, dicitur esse potentia ; illud autem quod jam esse, dicitur esse actu", ainsi débute le De principiis naturae de saint Thomas. Or, qu'est-ce que la Matière avec une majuscule, la matière première, si ce n'est précisément de l'être matériel en puissance d'être, d'exister, d'existence ?

La matière première est cela même : elle EST pure capacité, pure aptitude, pure PUISSANCE d'être, c'est-à-dire de recevoir et revêtir TOUTES les formes d'existence (substantielles) qui lui donneront précisément d'être, d'exister par et sous ces formes d'existence. Autant de formes d'existence qu'elle reçoit et revêt, autant de "matières" en acte, en actualité d'existence, autant d'êtres matériels : particules, puces, cyprès, chats ou chiens, ou hommes. "La forme fait exister en acte la matière... La forme est l'existence en acte de la matière".

La matière première EST pure aptitude, pure puissance d'être. Cette aptitude, cette capacité, ce pouvoir, cette puissance, quoique non physiquement réalisé, quoique non physiquement actué, CE N'EST PAS RIEN. L'aptitude la puissance, pour l'argile, d'être vase ou assiette, ce n'est pas rien ; l'aptitude, la puissance, pour l'ovule humain fécondé, ce n'est pas rien. La preuve en est que l'argile n'est pas en puissance d'être homme, et l'ovule humain d'être assiette ou vase.

Nous avons écrit : la matière première EST pure aptitude, pure puissance d'être. Cela tout simplement parce que la matière est ce qui peut exister, mais n'existe pas. Il faut être pour avoir : ce que l'on acquiert, ce que l'on possède alors -serait-ce la puissance, la capacité d'être autre que l'on est- c'est de l'être surajouté à l'être existant, à l'être en acte, c'est quelque chose qui lui arrive (accidit), c'est un "accident", une manière d'être qui survient à un sujet en puissance de le subir. La matière première n'est pas sujet, puisqu'elle n'existe pas en acte. Elle ne peut donc AVOIR la puissance d'être : elle EST puissance d'être. Elle est un pur indéterminé en puissance de toutes déterminations, c'est-à-dire de toutes formes.

Conclusion :

Considérées en elles-mêmes, la matière et la forme n'ont pas d'existence individuelle, privée : ce qui a l'être, l'exister, l'existence, c'est le composé, le mixte matière-forme.

Voilà qui signifie que ni la matière ni la forme ne sont deux choses juxtaposées, deux êtres absolus et réalisés chacun pour soi, mais les constituants intrinsèques d'un même existant matériel. Et l'âme n'est pas autre que la forme qui donne l'être à une matière en puissance de vie. (12)

H. P.

(Lettre de BOSSUET à un disciple du Père MALEBRANCHE, oratorien et partisan enthousiaste de DESCARTES, comme la plupart des membres de son ordre, au 17e et au 18e siècles.)

"Je vois un grand combat se préparer contre l'Eglise sous le nom de la philosophie cartésienne. Je vois naître de son sein et de ses principes plus d'une hérésie, et je prévois que les conséquences qu'on en tire contre les dogmes que nos pères ont tenus, la vont rendre odieuse et feront perdre à l'Eglise tout le fruit qu'elle en pouvait espérer pour établir dans l'esprit des philosophes la divinité et l'immortalité de l'âme.

De ces mêmes principes, un autre inconvénient terrible gagne insensiblement les esprits. Car, sous prétexte qu'il ne faut admettre que ce qu'on entend clairement, ce qui -réduit à certaines bornes- est très véritable, chacun se donne la liberté de dire : j'entends ceci et je n'entends pas cela, et sur ce seul fondement on approuve ou on rejette tout ce qu'on veut, sans songer qu'entre nos idées claires et distinctes, il y en a de confuses et de générales qui ne laissent pas d'enfermer des vérités si essentielles qu'on renverserait tout en les niant.

Il s'introduit sous ce prétexte une liberté de juger qui fait que, sans égard à la Tradition, on avance témérairement tout ce qu'on pense. Et jamais cet excès n'a paru davantage que dans le nouveau système, car j'y trouve à la fois le inconvénients de toutes les sectes...

Le succès dont vous paraissez si satisfait me fait peur, car lorsqu'on du succès en matière de théologie, on a sujet à louer Dieu de la bénédiction qu'il donne aux travaux qu'il nous inspire. Mais lorsqu'on s'éloigne des sentiments de l'Eglise et de la Théologie qu'on y a trouvée universellement reçue, le succès ne peut venir que de l'appât de la nouveauté, et toute âme chrétienne doit en trembler.

C'est le succès qu'ont eu les hérétiques. Comme vous ils se sont donné air de piété, en nommant beaucoup Jésus-Christ et en se parant de son Ecriture. C vous, ils se sont souvent vantés de proposer des moyens de ramener les errants à la foi de l'Eglise. Citer souvent l'Ecriture et n'en alléguer que ce qui ne sert de rien à la matière, c'est encore un des artifices dont l'erreur se sert pour attirer les pieux...

Ne croyez pas qu'en vous comparant aux hérétiques, je veuille vous accuser d'en avoir l'indocilité, ni ce qui les a enfin portés à la révolte contre l'Eglise, à Dieu ne plaise ! mais je sais qu'on y arrive par degrés. On commence par la nouveauté, on poursuit par l'entêtement. Il est à craindre que la révolte ouverte n'arrive dans la suite, lorsque la matière développée attirera les anathèmes de l'Eglise, et après peut-être qu'elle se sera tue longtemps pour ne pas donner de la réputation à l'erreur."

(12) Nous traiterons dans un prochain article du changement substantiel et de l'âme humaine.

NOTES DE GERANCE

QUELQUES REMARQUES

Ainsi que vous pouvez le voir au dos de ce Bulletin le poste d'Administrateur de notre Société vient de changer de titulaire ; Mais le mode de règlement reste le même et nous profitons de l'occasion pour rappeler à nos lecteurs et abonnés que tous les envois d'argent, chèques postaux ou bancaires, doivent être faits au nom de l'Administrateur et non à celui de la Société.

De même, la correspondance recommandée doit être envoyée à un nom personnel, celui de l'Administrateur ou celui du Secrétaire et non à celui de la Société : à cause de cela plusieurs lettres ont été perdues dans le passé, les P.T.T. refusant de nous les remettre.

RESULTATS

Le train des abonnements se poursuit à un rythme satisfaisant qui devrait nous conduire d'ici deux ans au chiffre espéré au départ.

Toutefois, deux points noirs nous causent quelques tracas. Tout d'abord, comme par le passé, les envois effectués sur demande d'abonnés à des adresses d'amis ont un rendement très faible qui n'amortit même pas les frais : il nous faut donc rappeler qu'une adresse ne doit nous être communiquée que si elle correspond à une personne déjà au courant de notre travail, réellement intéressée et susceptible de s'abonner.

D'autre part, un certain nombre de personnes ne renouvellent pas leur abonnement dès l'échéance et oublient ensuite de le faire, ce qui nous oblige à une correspondance longue et coûteuse. La lenteur de notre parution, deux fois l'an, augmente ces oublis en ne permettant pas de rappels fréquents : il est donc d'autant plus nécessaire de réagir rapidement en envoyant le bulletin de réabonnement qui est toujours joint au moment voulu.

POUR NOUS AIDER

La vente au numéro a atteint pour la première fois un niveau intéressant, dans une vingtaine de villes, fournissant ainsi un ballon d'oxygène financier bien nécessaire eu égard à la forte augmentation du tirage du N°4, augmentation renouvelée pour ce N°5.

Que ceux de nos amis qui ne se sont pas encore manifestés pour cette diffusion locale le fassent sans tarder, notamment dans le Sud de la France où notre travail est relativement peu connu à ce jour.

N° d'Inscription S/4 80

Dépôt légal : 2° TRIM. 1980

— IMPRIMÉ PAR NOS SOINS —